VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 27 AVRIL 1932 NUMERO 48

Adressez toute correspondance à
"LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Législature Provinciale

DES CHANGEMENTS DANS LES TAXES

Les exemptions pour l'impôt sur le revenu sont relevées — Pas de taxe sur le tabac — Abandon des amendements concernant les "high schools"

Le premier ministre Bracken a annoncé d'importants changements aux projets de taxes formulés dans son discours du budget. Deux des nouvelles sources de revenus sont laissées de côté et l'on propose d'autres méthodes pour obtenir les fonds nécessaires.

La taxe sur les tabacs, cigares et cigarettes, que l'on comptait devoir donner un demi-million, est abandonnée. La taxe sur la gazoline pour les fins agricoles et industrielles, qu'on voulait baisser à trois sous, reste à cinq sous; mais la taxe sur la gazoline ordinaire est augmentée de six à sept sous au gallon.

Le taux de l'impôt sur le revenu pour les personnes mariées, que le discours sur le budget plaçait à un demi pour cent au-dessus de celui de l'impôt fédéral, redevient le même que ce dernier. Pour les célibataires ayant un revenu de $1,200 et plus, le taux sera d'un pour cent au-dessus du tarif fédéral.

Les exemptions restent les mêmes: $1,500 pour les personnes mariées et $750 pour les célibataires; mais pour les enfants, l'exemption est élevée de $300 à $500.

Il y a augmentation de l'impôt sur le revenu pour les corporations, les banques et les droits de succession.

Amendements abandonnés

L'hon. R.-A. Hoey, ministre de l'instruction publique, a renoncé à ses amendements à la loi des écoles publiques. On n'imposera pas de droits aux élèves des "high schools". C'est devant le comité des amendements aux lois que M. Hoey a pris cette mesure qui n'était pas imprévue. Mais ceci n'a pas apaisé les adversaires des amendements, venus au nombre d'une centaine pour faire entendre leurs protestations et qui ont insisté pour être entendus. L'incident a été marqué par une violente altercation entre M. Hoey et M. Ivens.

Semences et fourrages

A.-R. Welch, conservateur (Turtle Mountain), attaque le département de l'agriculture, qui n'aurait pas fait face comme il faut à la situation créée par le manque de semences et de fourrages dans la partie du sud-ouest de la province affectée par la sécheresse. Il reproche au ministre et au commissaire municipal d'essayer de faire porter le blâme sur les autorités fédérales.

M. Préfontaine et M. McLeod maintiennent qu'ils ont fait leur possible et expliquent les négociations qu'ils ont dû engager avec le gouvernement fédéral.

Une curieuse discussion s'élève entre M. Préfontaine et M. Haig, à l'occasion d'un emprunt fait par le premier, il y a quelques années, à la "Manitoba Farm Loans Association". M. Haig nie avoir été l'avocat de M. Préfontaine. Ce dernier affirme, au contraire, que depuis 52 ans qu'il est au Manitoba, il n'a jamais eu d'autre avocat que M. Haig.

Bracken et Bennett

Il semble y avoir eu un malentendu regrettable entre le premier ministre Bennett et M. Bracken au sujet du Bureau d'épargne provincial. M. Bennett a déclaré à la Chambre des Communes que le premier ministre manitobain lui avait fait part de sa décision de le fermer. M. Bracken affirme naturellement que M. Bennett l'a mal compris. Le but de son voyage à Ottawa était précisément d'obtenir l'aide du gouvernement fédéral pour tenir le Bureau ouvert. A aucun moment l'administration du Manitoba n'a désiré le fermer.

L'intérêt sur la dette

William Ivens travailliste (Winnipeg), a trouvé un excellent moyen de faire faire des économies à la province: c'est de réduire tout simplement de moitié l'intérêt de sa dette d'obligation. Mais nos députés ne sont pas en faveur d'une répudiation de dette qui équivaudrait à une rupture de contrat. Les travaillistes seuls se prononcent pour la motion.

$150,000 de plus

L'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, a présenté un bill autorisant le gouvernement provincial à prélever $150,000 de plus pour faire des prêts aux municipalités qui en ont besoin pour répondre aux demandes de semences et de fourrages. Cette mesure porte au total de $800,000 la somme affectée à cette fin. Le bill a été adopté sans délai.

On a aussi adopté le bill ratifiant les accords avec le gouvernement fédéral au sujet du secours de chômage.

Contre la "Winnipeg Electric"

Sur motion de M. Joseph Bernier, le bill proposant d'exempter la "Winnipeg Electric" de certaines taxes a été renvoyé au comité des amendements aux lois; mais avant le vote, M. Ivens s'est livré à une violente sortie contre la compagnie des tramways.

Les travaillistes protestent

Vendredi soir, les trois députés travaillistes, William Ivens, John Queen et S.-J. Farmer, ont quitté la Chambre en signe de protestation, parce que le gouvernement n'a pas voulu annoncer un relèvement des allocations aux mères. M. Ivens a fait des efforts répétés pour obtenir une déclaration à cet effet. L'hon. R.-A. Hoey, qui représentait le gouvernement en l'absence du premier ministre Bracken, lui a dit finalement qu'il était impossible pour le gouvernement de modifier sa politique à cause de la situation financière actuelle. Le député travailliste s'est alors retiré, suivi de ses deux collègues.

Les travaillistes ont eu, à cette occasion, l'appui des conservateurs et en particulier de M. Joseph Bernier.

POUR FRAPPER L'IMAGINATION

Les groupes politiques en France utilisent toutes les inventions modernes pour capter l'attention

Paris. — De la Manche à la Méditerranée, de la plus petite commune aux boulevards de Paris, tous les Français doivent s'intéresser à la lutte électorale. Les partis politiques prennent tous les moyens possibles pour frapper l'imagination populaire. On se sert de panneaux-réclames, de la radio, du cinéma parlant ambulant qui donne ses représentations sur des camions, de disques de gramophone.

Les nationalistes de la droite mettent la nation en garde contre les dangers que courrait une France désarmée. Ils parlent de la menace d'un nouveau cartel des gauches qui ferait tomber le franc à quelques sous comme en 1924.

Les radicaux-socialistes prétendent que les surplus de Laval et de Tardieu ne sont que des mythes. Les socialistes jouent la corde du chômage et celle du désarmement. L'un de leurs panneaux-réclames représente un ouvrier affamé qui demande du pain; dans le fond du tableau, la main du socialisme couvre la gueule des canons.

Les communistes n'y vont pas par quatre chemins. L'un de leurs panneaux-réclames flamboyants représente un tracteur soviétique labourant les Champs-Elysées avec la légende: "Pas de chômage". Voici quels sont les quatre articles du programme communiste: abolition de toutes les dettes de guerre; plus de guerre impérialistes; défense de l'Union soviétique; paix.

Dans quelques divisions de Paris, on a vu apparaître des candidats "idéalistes" dont le programme est assez simple: ils veulent un régime politique où l'esprit sera maître. Il se tient des assemblées contradictoires tout comme dans la province de Québec et l'atmosphère est un peu la même. C'est ainsi que dernièrement, tout près du boulevard Saint-Germain, un socialiste et un communiste noir, originaire de l'une des colonies, se sont rencontrés et que le socialiste qui invectivait les réactionnaires de la droite s'est vu à son tour traité de réactionnaire par son adversaire communiste.

A Billancourt, un orateur de la droite a eu recours au phonographe pour avoir raison de ses interrupteurs. Comme on couvrait sa voix du chant de l'"Internationale", il a fait jouer la "Marseillaise" par le phonographe et il a réussi à enterrer ses interrupteurs en utilisant les haut-parleurs.

SANTIAGO, Chili. — Le Chili a abandonné officiellement l'étalon-or.

NOUVELLES DE PARTOUT

M. Bennett et la Caisse d'Epargne du Manitoba

Ottawa. — A plusieurs reprises depuis le début de la session, des députés manitobains, notamment M. J.-S. Woodsworth, député travailliste de Winnipeg, avaient interpellé le gouvernement à propos de son intervention ou plus exactement de sa non-intervention relativement à la Caisse d'Epargne provinciale du Manitoba (Manitoba Savings Office) quand celle-ci, l'automne dernier, s'est trouvée en danger de faillite.

Le premier ministre, M. Bennett, a fait une déclaration à ce sujet. Il a raconté les entrevues qu'il a eues lui-même ou que d'autres ministres fédéraux ont eues avec des représentants du gouvernement manitobain et de la "Manitoba Savings Office".

Le gouvernement fédéral n'a pas avancé d'argent au "Savings Office" pour lui permettre de sortir de ses embarras financiers, mais il semble être intervenu auprès de quelques banques à charte pour que celles-ci consentent des avances. Le gouvernement fédéral leur a apparemment promis que cela ne leur occasionnerait aucune perte.

La tempête tue un homme en Alberta

Calgary. — Thomas Bradley, fermier du district de Priddis, est mort dans la tempête de neige qui s'est abattue sur notre région. On avait envoyé deux avions au secours du malheureux, mais en vain.

La mort de Bradley est survenue au moment où la poudrerie perdait de sa fureur, après avoir arraché du sol 7,000 poteaux de téléphone et d'électricité, paralysé la circulation à Calgary et désorganisé tous les moyens de communication sur des milliers de milles. On estime les dommages à un million de dollars.

Pour l'inauguration du port de Churchill

Régina. — Le premier ministre J.-T.-M. Anderson a demandé l'appui du premier ministre John Bracken, du Manitoba, et du premier ministre J.-E. Brownlee, de l'Alberta, pour un projet émis par lui afin d'attirer l'attention de l'empire britannique vers Churchill et les possibilités de la route de la baie d'Hudson.

L'idée du premier ministre est de voir le retour des délégués à la conférence impériale s'effectuer par voie de la baie d'Hudson. Il aimerait également à ce que l'inauguration officielle du port de Churchill se fasse à l'issue de la conférence.

Le pont du lac des Bois

Ottawa. — L'ancien ministre du Travail, M. Peter Heenan, a fait voter en première et deuxième lectures un bill relatif à la construction d'un pont international sur le lac des Bois. Le pont en question ne sera probablement pas construit à travers le lac des Bois, mais plutôt entre les deux rives de la rivière à la Pluie (Rainy River). Le bill de M. Heenan a été retiré au comité des bills privés.

Mgr Camille Roy donnera des conférences à la Sorbonne

Québec. — Mgr Camille Roy, directeur de l'Ecole normale supérieure, a été invité par l'"Institut scientifique franco-canadien" à se rendre en France pour y donner une série de conférences en Sorbonne et en d'autres milieux universitaires, sur le Canada. Le directeur de l'Ecole normale supérieure a accepté et il se rendra à Paris au printemps de 1933.

Une envolée sans escale de Montréal à Vancouver

Vancouver. — Le "Sun", de Vancouver, a annoncé qu'il organiserait une envolée sans arrêt de Montréal à Vancouver le 21 juin prochain. Deux aviateurs de Vancouver, R.-H Storer et B.-R. Ronald, conduiront l'avion qui fera son plein d'essence à Winnipeg et à Calgary sans toutefois se poser sur le sol. D'autres aéroplanes lui porteront dans les airs l'essence nécessaire au remplissage de ses réservoirs.

Les deux aviateurs iront à Montréal au cours du mois de mai. Ils feront le trajet dans la direction du soleil afin de prolonger autant que possible la durée du jour. Ils espèrent couvrir la distance de 2,300 milles entre Montréal et Vancouver en 21 heures. Ils partiront à trois heures du matin dans l'espoir d'arriver à Vancouver vers neuf heures du soir.

Le but de cette envolée est de prouver qu'il est possible d'établir un service postal aérien de 24 heures entre Montréal et Vancouver. Les aviateurs se serviront d'un biplan à trois places muni d'un moteur de neuf cylindres en étoile développant 220 c.v. L'avion pourra tenir une vitesse moyenne de 125 milles à l'heure.

Congrès acéjiste en juillet à Chicoutimi

Montréal. — Le Congrès général de l'A.C.J.C. aura lieu à Chicoutimi les 1er, 2 et 3 juillet 1932. Ce congrès marquera une époque très importante dans les annales de l'Association, étant donné le programme d'orientations nouvelles mis en vigueur depuis le congrès de Québec l'an dernier.

Un monopole de la radio

Ottawa. — M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a témoigné devant le comité parlementaire de la radio. Il suggère que la radio soit contrôlée entièrement par un monopole privé sous la surveillance d'une commission fédérale.

Ce monopole comprendrait les propriétaires de postes émetteurs actuels, plus les compagnies ferroviaires qui d'ailleurs sont déjà propriétaires de postes. La corporation du monopole privé serait établie par actions pour un total maximum de $5,000,000. Lorsque les propriétaires de stations émettrices décideront de ne plus faire partie du monopole, celui-ci achètera ses actions.

Père de 32 enfants

Les Trois-Rivières, P. Q. — Pierre Poudrier, de Saint-Alexis des Monts, est décédé à l'âge de 84 ans. Le défunt était père de 32 enfants, dont seize lui survivent avec sa femme. Il laisse aussi 130 petits-enfants et un grand nombre d'arrière-petits-enfants.

Un triomphe pour Hitler aux élections prussiennes

Berlin. — Les élections à la Diète prussienne, dimanche, ont été un triomphe pour le parti fasciste d'Adolph Hitler. Il a remporté 162 sièges sur un total de 418, alors qu'il n'en avait que neuf dans la précédente législature. Avec l'aide des nationalistes et de quelques autres petits partis, il lui manquerait encore une dizaine de sièges pour obtenir la majorité absolue.

Le régime de coalition du premier ministre Otto Braun est en minorité et ne pourra se maintenir qu'avec l'appui des communistes, au nombre de 56.

Les fascistes ont aussi fait des gains importants dans les autres états.

L'archevêque de Vienne est mort

Vienne. — Le cardinal Gustave-Frédéric Piffl, archevêque de Vienne, est décédé vendredi matin. Il était âgé de 67 ans.

Né à Landskron, diocèse de Hradec Kralové, il était fils d'un libraire. Elu archevêque de Vienne peu après le congrès eucharistique mondial qui eut lieu dans la capitale autrichienne en 1913, il avait été élevé au cardinalat par Benoit XV, le 25 mai 1914.

Après la guerre, le cardinal Piffl s'était voué au soulagement de la misère en Autriche. Il avait assisté au congrès eucharistique international de Chicago, en 1926, et était membre d'honneur du comité permanent des congrès eucharistiques internationaux.

Ceux qui porteront le dais à la grande procession de Dublin

Dublin. — M. Eamonn de Valera, président de l'Etat libre d'Irlande, M. Sean-T. O'Kelley, vice-président du conseil et ministre de l'intérieur, seront au premier rang de ceux qui porteront le dais pendant la grande procession du Congrès Eucharistique de Dublin. Cette procession du T. S. Sacrement aura lieu le dimanche 26 juin. On remarque encore parmi ceux qui ont été appelés à l'honneur de porter le dais M. W.-T. Cosgrave, chef de l'opposition au Dail, M. Frank Fahy, président du Dail, le lord-maire de Dublin, M. A. Byrne, le juge en chef, M. Hugh Kennedy, le professeur D.-J. Coffey, président de l'University College de Dublin, le président du Sénat, M. Westropp Bennett, M. Joseph Devlin, chef du parti nationaliste dans le Parlement des Six-Comtés.

Monument Darveau

Ce modeste monument, érigé à Camperville, avec le produit des souscriptions recueillies par la "Liberté", la "Northwest Review" et la "Gazeta Katolicka", commémore le sacrifice de l'abbé Darveau, mis à mort par des Indiens le 4 juin 1844.

L'Angleterre et l'Etat libre d'Irlande

Londres. — Le gouvernement britannique a publié un document "blanc" qui contient le texte intégral d'ententes financières que la Grande-Bretagne et l'Etat libre d'Irlande ont signé le 12 février 1923, en vertu duquel, disent les autorités britanniques, l'Etat libre s'est engagé à payer des annuités foncières au trésor britannique à intervalles déterminés.

La publication de ce document fait suite à un échange de notes entre le secrétaire d'Etat pour les dominions, M. J.-H. Thomas, et le président de l'Etat libre, M. de Valera, au sujet du projet du gouvernement de l'Etat libre de retenir le paiement d'annuités foncières s'élevant à 3,000,000 de livres sterling.

La diminution du chômage en France

Paris. — Les chômeurs qui ont reçu l'aide du gouvernement en date du 16 avril courant se chiffraient à 295,834, d'après les statistiques rendues publiques par le gouvernement.

Ces statistiques accusent une diminution de 4,000 sans-travail sur la semaine précédente et de 10,000 sur mars dernier.

Le légat papal au congrès de Dublin

Cité Vaticane. — S. S. le Pape Pie XI a nommé S. E. le Cardinal Lauri légat papal au congrès eucharistique international de Dublin, en Irlande, cet été.

Sages conseils de Mgr Villeneuve à son clergé

Québec. — S. E. Mgr Villeneuve vient d'adresser un communiqué à son clergé, dans lequel il donne aux prêtres du diocèse d'intéressants conseils sur l'économie. Il leur demande, en particulier, tout en les remerciant de leurs bonnes intentions, de ne plus lui offrir de fleurs ni autres dons, lors des réceptions qu'on lui fera. Il lui sera très agréable qu'on veuille bien lui confier, pour les pauvres, ou consacrer soi-même aux oeuvres de bienfaisance les sommes destinées à l'achat de ces cadeaux et de ces fleurs.

Il recommande, à l'occasion des fêtes paroissiales, fêtes d'ordination et autres, une particulière sobriété dans les dépenses. Enfin, il demande à ses prêtres de rappeler souvent à leurs ouailles le devoir de l'économie la plus sérieuse, comme solution fondamentale de la crise actuelle. Il leur demande, en particulier, de signaler comment tous les paroissiens doivent penser, durant l'été, aux conditions de l'hiver, et de mettre, à ce sujet, le plus d'argent possible de côté.

Journée de l'Association d'Education

Notre-Dame-de-Lourdes (Liste supplémentaire)

50 sous: Maxime Durand, V. Gilbert Collet. Total: $1.00.

Parlement Fédéral

DEBAT SUR LE RETOUR A LA TERRE

Le gouvernement Bennett ne croit pas sage d'offrir de l'argent aux chômeurs pour les engager à s'établir sur des terres

Ottawa. — La Chambre des Communes a eu sa journée française, la semaine dernière. Huit discours sur le budget, dont cinq en français. On se serait cru à Québec. D'autant plus que le principal discours fut celui de M. Arthur Sauvé, ministre des postes, ancien chef de l'opposition à Québec.

La culture mixte

Des nombreux autres discours sur le budget, il faut mentionner celui de M. Onésime Gagnon, conservateur (Dorchester).

M. Gagnon a plaidé avec chaleur la cause de la culture mixte; et il a conclu en demandant au gouvernement d'accorder à ceux qui la pratiquent, — les agriculteurs ontariens et québécois, — les mêmes secours qu'il accordait l'année dernière aux producteurs de blé des provinces des prairies, c'est-à-dire une prime à l'exportation sur leurs produits; produits laitiers, beurre, oeufs, bacon, bestiaux, etc.

Ce qui est peut-être plus important que la demande d'une prime à l'exportation des produits agricoles, M. Gagnon a demandé au gouvernement d'entreprendre au plus tôt, après avoir cependant consulté les provinces, une revision de nos lois agricoles et de celles de nos lois qui affectent l'agriculture. Par exemple, la loi des faillites, dit-il, ne devrait pas s'appliquer à la classe agricole et la loi du crédit agricole ne répond absolument pas aux besoins des agriculteurs de la province de Québec. Ce sont des choses à changer, à modifier.

Le retour à la terre

M. Woodsworth, travailliste (Winnipeg), donne lecture d'une dépêche qu'il vient de recevoir de sa ville, demandant que le gouvernement fédéral donne tout l'encouragement possible à un mouvement de retour à la terre qui a été mis de l'avant par le Conseil municipal de Winnipeg. Si ce mouvement réussissait, Winnipeg serait débarrassé d'un grand nombre de ses chômeurs.

M. Gordon, le ministre de l'immigration, répond que le gouvernement a reçu des demandes de ce genre non seulement de Winnipeg, mais de bien d'autres villes. Le gouvernement ne croit pas qu'il soit sage d'offrir de l'argent aux gens pour les pousser à s'établir sur des terres.

M. J.-P. Howden, député libéral de Saint-Boniface, ne comprend pas que le gouvernement ne mette pas au plus tôt le plus grand nombre possible de chômeurs à la culture de la terre. Quand bien même ces gens qu'il faut aujourd'hui assister ne feraient que gagner leur subsistance, ce serait toujours autant. A la campagne, on peut cultiver des choux, des pommes de terre, des navets, des oignons. Mais les légumes ne poussent pas sur l'asphalte des villes.

M. Gordon, le ministre, répond que le gouvernement n'a jamais été très heureux dans ses tentatives de colonisation. Il semble nécessaire, pour qu'un colon réussisse, qu'il n'ait pas de dettes lors de son établissement. Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention d'entreprendre de subventionner la colonisation. Au premier chef, cela concerne les provinces.

M. J.-P. Howden déclare qu'un mouvement organisé de retour à la terre s'impose. Il y a du chômage au pays. Or, on ne peut pas exporter les chômeurs ou les tuer. Ils sont au pays et il nous incombe le devoir de les nourrir et de les loger. Il est futile de s'attendre à ce que l'industrie manufacturière puisse absorber tout la main-d'oeuvre disponible. Même un changement de gouvernement ne réglerait pas la question.

M. Woodsworth revient à la charge. Il demande au ministre de l'immigration si le gouvernement est disposé à dépenser quelque argent pour promouvoir le programme élaboré à Winnipeg. M. Gordon réplique en demandant si ce serait réellement pratique. Il est excellent de parler du retour à la terre.

Mais si on fait cela pour Winnipeg, il faudra l'accomplir pour toutes les autres villes. Or, serait-il sage d'envoyer sur des terres des masses de chômeurs? Quelques-uns réussiraient sans doute, mais d'autres failliraient lamentablement.

M. W.-W. Kennedy, conservateur Winnipeg-Sud-Centre, appuie son collègue travailliste. Il faut agir. Ce n'est pas le temps de se demander si le mouvement de retour à la terre devrait être financé par le fédéral ou le provincial. Plusieurs chômeurs à Winnipeg connaissent le travail de la terre. Ils seraient tout heureux de gagner leur vie en retournant à la culture du sol, à condition que le gouvernement leur vienne en aide.

Fin prochaine

Sans être imminente, la fin de la session n'est certes plus très éloignée. Le meilleur signe que l'on ait de cela, c'est que le ministre des finances, M. Rhodes, vient de déposer aux Communes la feuille habituelle des crédits supplémentaires pour la marine marchande du Canadien National et pour les ajustements prévus par la loi des taux de transport des marchandises dans les provinces maritimes. C'est toujours vers la fin d'une session que le gouvernement présente cette feuille.

LES SENATEURS COMPROMIS DANS LA BEAUHARNOIS

Le comité d'enquête du Sénat blâme leurs agissements et leurs transactions avec la compagnie

Ottawa. — Le rapport du comité sénatorial qui a enquêté sur les affaires de la "Beauharnois" a été présenté à la Chambre haute. Dans ses conclusions le rapport déclare que les sénateurs W.-L. MacDougald et Andrew Haydon ont été coupables dans leurs agissements et leurs transactions avec la "Beauharnois". Il n'y a pas de précision cependant quant à leur genre de culpabilité.

Le cas du sénateur Raymond est jugé différemment. Le rapport ne le blâme pas d'avoir réalisé des profits par suite de ses placements dans le syndicat de promotion de la "Beauharnois", mais le censure simplement pour avoir agi comme trésorier du parti libéral en même temps qu'il était intéressé dans la "Beauharnois".

Les sénateurs Geo.-P. Graham, C.-W. Robinson et A.-B. Copp, membres libéraux du comité d'enquête, ont fait la déclaration suivante:

"Au sujet du rapport du comité sénatorial sur l'affaire de la "Beauharnois", nous nous trouvons dans l'impossibilité d'accepter les conclusions de la majorité du comité, parce que cette opinion, d'après nous, est surtout basée sur des soupçons et qu'elle est en contravention avec le témoignage corroboré des honorables sénateurs nommés dans le rapport.

"Ces conclusions ne sont pas justifiées par les témoignages produits durant l'enquête.

"Nous avons toute raison de croire que notre collègue, le sénateur F.-L. Béique, qui n'a pu être présent aujourd'hui, est en parfait accord avec nous et aurait signé de document."

(Signé): Geo.-P. Graham, C.-W. Robinson et A.-B. Copp.

S. E. Mgr Sinnott est en route pour l'Europe

Son Excellence Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, est parti mercredi dernier pour Québec, d'où il s'est embarqué pour l'Europe à bord de l'"Empress of Scotland". Mgr l'archevêque sera absent plusieurs mois. Il assistera au Congrès Eucharistique de Dublin, au mois de juin.

Dépôts non réclamés

Ottawa. — Il y avait, au 31 décembre 1931, dans les différentes banques canadiennes, un montant de $3,200,954 en dépôts non réclamés. Il y a cinq ans, le 31 décembre 1926, ce montant était de $2,811,056. Ce renseignement a été fourni à M. Blair, par M. E.-N. Rhodes, ministre des finances.

PARIS. — Jean Moullérat, ténor et doyen des chanteurs de l'Opéra-Comique, est décédé à l'âge de 78 ans. Il était professeur au Conservatoire.

Collège de Saint-Boniface 27 avril 1932

AU COLLÈGE

Directeur: ERNEST GEORGE

Ve année Numéro 6

LE SPORT FORMATEUR

Bon nombre d'intellectuels ont coutume d'envisager le sport sous un angle plutôt rétréci qui ne laisse voir qu'une partie de la vérité. Ils n'y voient qu'un excellent moyen de divertissement et de distraction. Ils ont partiellement raison. Il n'existe en effet, pour la jeunesse moderne, de délassement plus agréable, de récréation plus complète, d'amusement plus sain que les exercices sportifs, et tout spécialement les jeux en plein air. Et lorsqu'il s'agit de la jeunesse de nos villes, le sport devient une nécessité. Si l'on veut donner à nos jeunes un corps sain, si l'on veut former une génération vigoureuse où les aérophobes soient le petit nombre, c'est le seul moyen.

Mais les sports ont encore un autre sérieux avantage qui l'emporte de beaucoup sur le développement physique qu'ils procurent: ils contribuent puissamment à la formation morale de l'individu.

En effet, le sport développe de belles qualités chez le jeune homme qui s'y livre avec la modération nécessaire. Puisqu'ils sont à proprement parler une récréation, ils développent l'optimisme et donnent aux jeunes cet air jovial si apprécié de nos jours dans tous les milieux. Ils cultivent en nous non pas une humeur acariâtre, un tempérament aigre et insubordonné, mais par le sport, nous acquérons la sociabilité, la docilité, la douceur même... Il y a évidemment d'autres moyens d'acquérir ces précieuses qualités, mais pourquoi négliger celui-là plus que les autres?

Le sport développe en plus ce que l'on est convenu d'appeler "l'esprit sportif" ou le "sportsmanship". Cette qualité est essentielle à tout joueur; elle lui fait abandonner tout esprit critique, tout parti pris, et l'habitue à reconnaître des qualités chez ses adversaires; elle le force à se soumettre aux décisions parfois peu avantageuses des arbitres...

L'esprit sportif, c'est ce qui distingue le vrai joueur de l'individu quelconque, c'est ce qui donne au joueur la sympathie des spectateurs; car alors on sent que le jeune homme ne joue pas seulement pour "donner une râclée à l'adversaire", mais aussi un peu pour l'honneur, pour se divertir et pour divertir les autres.

Avoir l'esprit sportif, c'est être généreux envers les autres, ses adversaires surtout. Il arrive souvent qu'au milieu d'une partie, il se glisse quelque erreur dans les calculs, il y a quelque malentendu. Au lieu de chercher noise à tout le monde, d'indisposer et joueurs et spectateurs, le véritable "sport" sera prêt à de petites concessions. Cette générosité ne sera généralement pas préjudiciable à son équipe et le prestige personnel du joueur en sera accru.

Il est donc de toute évidence que le joueur équilibré peut trouver dans le sport une nouvelle occasion de se former le caractère, et un moyen agréable d'acquérir des qualités qui lui seront d'un précieux secours dans sa vie future.

Gérard de RUYCK, Philosophie I.

LE PENDU DÉPENDU

Le vendredi 18 mars dernier, le Collège, pour la seconde fois, présentait à son archevêque du théâtre moderne: le "Pendu dépendu".

Les vives impressions, les émotions profondes soulevées à la représentation des "Trois Sagesses du Vieux Wang" n'étaient pas entièrement effacées. Ghéon avait plu à Saint-Boniface, et en foule, défiant le temps maussade, on afflua au Collège pour goûter le beau et satisfaire la curiosité traditionnelle, qui se trouvait cette année piquée plus vivement qu'à l'ordinaire: le titre était à la fois étrange et mystérieux, et les imaginations fécondes — elles pullulent — enfantaient chaque jour un monde de rêves fantastiques et bizarres.

8 h. 45! Le rideau lève... Nous rétrogradons dans les siècles jusqu'au Moyen-Age.

Albert Sylvestre, dans le rôle de l'aubergiste Escamillo, nous a minutieusement étalé tout ce qu'il possédait de qualités oratoires. Son répertoire est vaste, et pour cette première apparition sérieuse sur notre scène de Collège, il mérite certes nos plus sincères félicitations. Si nous voulions chicaner, il y aurait bien quelques jeux de physionomie à critiquer, mais passons... Les louables efforts dont il a fait preuve doivent seuls nous arrêter.

Paphnuce, son frère, est un grand naïf médiéval, mais un naïf intelligent et perspicace. Est-ce de Ruyck qui était fait pour ce rôle, ou le rôle fait pour de Ruyck? On ne saurait dire. Mais l'un et l'autre s'amalgamaient à perfection. Qui donc aurait soupçonné que ce petit philosophe d'une apparente timidité recélait un tempérament d'artiste et d'acteur? Combien d'autres talents végètent ainsi dans l'ombre et dans l'oubli!

"Full many a gem of purest ray [serene
"The dark unfathomed caves of [ocean bare;
"Full many a flower is born to [blush unseen
"And waste its sweetness on the [desert air."

disait il y a plusieurs siècles le grand poète anglais Thomas Gray. Le monde n'a guère changé depuis.

Joseph Joubert parut sous le nom "coryzatif" de Mathias Schultz. C'est un vieillard à longue barbe blanchâtre, une âme simple, franche, inoffensive de campagnard espagnol. Joseph semblait fort à l'aise dans ce personnage. Sa voix, sa démarche, son geste, tout chez lui rendait Mathias plus réel, plus vivant. Dans ses épreuves, il était vraiment sincère; sa voix alors grave et vibrante, brisée par le chagrin, remuait en chacun de nous les fibres sensibles. Cependant, au dernier acte, peut-être l'acteur ajusta-t-il moins bien son masque; l'émotion semblait alors un peu factice. En somme, Joseph gagna la sympathie de l'auditoire dès son apparition et la conserva jusqu'à la fin.

Parlons maintenant du Juge. N'avez-vous pas remarqué comme la haute dignité de l'auguste arbitre de la paix ressortait admirablement, grâce à l'imposante et longue personnalité de Marcel Carbotte? Ce dernier réunissait à merveille les qualités tant extérieures qu'intérieures du juge. Gravité dans la voix et le geste, réserve fortement accentuée, sérieux imperturbable. Cependant sa main droite, très élégante par ailleurs, était fortement attirée vers sa longue barbe touffue: il la caressait paternellement, la cajolait avec tendresse, comme s'il eût craint qu'elle ne s'échappât soudain... La catastrophe était peut-être imminente; il y a tout à craindre de ces barbes à crochets!

L'élégance quelque peu affectée du juge contrastait vivement avec les manières brusques et cassantes du gendarme. Les roulements précipités de son timbre, le geste impératif, l'allure martiale et bruyante donnaient à notre Louis Gauthier la physionomie que demandait son rôle.

Peter Schultz, petit gars de Mathias, fut coquettement personnifié par Claude Sumner. Le jeune Claude se montra bien l'enfant très docile, étrangement naïf, le gardien très fidèle du baluchon paternel, "le plus beau pendu de toute l'Espagne", qui fait regretter au juge de ne pas avoir "cet appareil pour saisir l'image des choses".

En général, la pièce fut bien rendue. Quelques détails auraient peut-être gagné à être mis dans une plus grande lumière.

Enfin, le mélange surprenant du comique et du tragique désarçonnait parfois l'auditeur attentif à la donnée plutôt triste de la pièce, et l'on ne savait trop s'il fallait rire de la mimique des acteurs ou pleurer avec le pauvre Mathias dans la détresse.

Malgré ces quelques réserves, l'on peut dire que le "Pendu dépendu" a connu un beau succès au Collège, et qu'on y reverra toujours avec plaisir le théâtre de Henri Ghéon.

Georges RAMAEKERS,
Rhétorique.

La devise des Rhétoriciens

Il existe depuis toujours, je crois, une coutume qui veut que les Rhétoriciens, après avoir organisé leur association de classe, qu'ils appellent Conventum, se choisissent une devise qu'ils veulent réaliser dans leur vie particulière et qu'ils veulent être la caractéristique de leur groupement. Fidèles à la tradition, les Rhétoriciens de cette année ont adopté, après quelque discussion, la devise suivante: "Esto qui videri cupis", que nous traduirons: "Sois ce que tu veux paraître".

Ce que nous désirons être, ce n'est pas le jeune blasé moderne, satisfait de sa personne, confiant en lui-même et rêvant dans l'avenir la réalisation des plus chimériques ambitions. Non, ce n'est pas là notre désir.

Ce que nous rêvons d'être, ce sont des gentilshommes; il y aura chez nous, à n'en pas douter, des prêtres: pour ceux-là, rien à craindre; ils n'auront qu'à suivre les exemples qu'ils ont sous les yeux pour atteindre leur idéal. Il y aura aussi des gens du monde. La réalisation de notre idéal, bien que plus difficile pour eux, n'est pas impossible. Il leur faudra sans doute se mettre en garde contre des théories trop larges qui favorisent beaucoup plus l'esprit de jouissance et le goût des plaisirs que la recherche de l'idéal. Mais enfin, ne doit-on pas attendre beaucoup plus des jeunes qui ont reçu une éducation secondaire soignée que des autres?

L'histoire ne rapporte-t-elle pas les hauts faits de tout jeunes hommes qui sont parvenus aux premières places dans la société, par la seule force de leur volonté.

Bonaparte, né de parents humbles dans une pauvre petite île de la Méditerranée, n'a-t-il pas gravi les gradins du trône?

Cet homme avait le génie, soit! mais sans nom, sans ancêtres, il est parvenu au faîte des honneurs humains. Son génie a conçu les grandes idées qui ont orienté toute sa vie, mais c'est sa volonté forte qui les a réalisées. Si bien que l'on peut dire que le plus grand génie, s'il n'a à son service une volonté forte, ne vaut guère plus que le dernier des humains.

Les caractéristiques du gentilhomme sont la franchise, la générosité de coeur. Ce sont là qualités que nous entendons pratiquer, et pour tout résumer d'un mot, le culte de la vérité, voilà ce que nous entendons réaliser dans notre vie.

Voilà brièvement le sens que nous avons voulu donner à notre devise, voilà le rêve à la réalisation duquel nous allons maintenant travailler, sans nous laisser arrêter par les obstacles qui surviendront fatalement sur notre route.

Marcelle CARBOTTE,
Secrétaire du Conventum.

LE PRINTEMPS

Avril! Quel beau mois! C'est lui qui nous ramène le printemps avec tous ses amusements et son bonheur. Le soleil, montant plus haut sur l'horizon, a fait disparaître la neige; sous l'effet de sa chaleur, les glaces de nos rivières se brisent et sont ensuite charroyées avec fracas par les eaux. La nature longtemps engourdie se réveille tout à coup. Les prés reverdissent et de jolis petits bourgeons paraissent aux branches des arbres.

C'est pendant ce mois aussi que nous reviennent les oiseaux qui nous avaient fui pour l'hiver. Ils s'installent maintenant dans les bocages et tout en préparant leur nid pour la prochaine couvée, ils font entendre tout le jour leurs jolis chants.

Bientôt écloront les fleurs; alors la petite abeille se mettra à l'oeuvre pour changer le suc de ces fleurs en beau miel doré. Les animaux que l'on a longtemps tenus à l'étable iront tout joyeux brouter l'herbe des champs et gambader sur les coteaux.

Les tout petits, contents de voir reparaître les beaux jours et de retrouver leur indépendance, mêlent leurs cris joyeux à ceux des oiseaux. Les vieillards eux-mêmes semblent revivre aux beaux jours du printemps et retrouver un peu de la gaieté du jeune âge. Ils vont s'asseoir au soleil et prennent à leur façon leur part des jeux de leurs petits-enfants. Ils participent ainsi à la gaieté universelle et remercient le Créateur qui leur a permis de voir encore "cette saison nouvelle".

Maurice KENNY,
Versification

Impressions de théâtre

Le "Pendu dépendu" est, sans contredit, l'une des plus belles pièces qui aient été présentées sur la scène française dans l'époque contemporaine. Alors que, de notre temps, l'on se pique d'un brillant modernisme, Henri Ghéon parvient à enlever tous les suffrages par une simplicité inconnue jusqu'ici.

Qu'avons-nous vu? Une tragédie? Une comédie? Bien définir serait difficile, car l'élément comique et tragique y est trop mêlé; contentons-nous seulement de l'appeler un "miracle".

Ce drame, d'un esprit plutôt médiéval, offre un contraste frappant avec les chefs-d'oeuvre de Corneille ou Racine. L'auteur ne puise pas son inspiration chez les latins et les grecs, à la façon des "classiques"; ce qu'il veut, c'est quelque chose de naturel qui soit adapté à tous les goûts, car le goût, en général, sait se plier facilement au naturel. De plus, son sujet est national et chrétien: ce qui ne fait qu'augmenter sa réalité. C'est déjà là une grande qualité.

Au milieu de ce puissant miracle, on retrouve bien l'esprit du moyen-âge, — quoique ce soient des hommes d'une perspicacité déroutante, puisqu'ils laissent courir leur pensée avec des voitures qui roulent sans chevaux, d'autres qui rivalisent même avec la gent des oiseaux... La bénignité des caractères ne fait que nous les rendre plus attachants; encore perçoit-on dans ces hommes simples les vices innés chez le mortel; même dans sa grande dévotion pour saint Jacques, un bon pèlerin aimera mieux se tremper d'esprit de vin que d'esprit divin... Le grimaçant Paphnuce tâchera de détourner les règles de sa conscience pour s'approprier le bien d'autrui. Le long et grand juge arrivera à se tromper sans scrupule en vrai homme de loi... Ce qui ne nous empêche pas d'aimer ces hommes, car la réalité sied autant que le naturel.

On n'oserait essayer de faire une critique bien fondée sur l'oeuvre d'un maître; l'avenir est juge. Pourtant, lorsque l'on a vu cette pièce au théâtre, il est possible de dire en toute sincérité: c'est vécu! c'est beau! Le jeu des acteurs, tel que donné le soir de la séance, approchait de la perfection — malgré des défauts... Chacun semblait incarner un rôle qui lui était propre, qui allait de pair avec le "naturel" de l'individu même; sauf que nous n'ayons point d'escrocs, si nous avons des juges et des gendarmes. Les Clercs de la Basoche eux-mêmes eussent été jaloux en voyant qu'au vingtième siècle on savait rendre avec une telle précision les moeurs, les coutumes et l'expression de l'âge féodal.

René LETIENNE,
Belles-Lettres.

En écoutant aux portes

Qu'entend-on? Rien. Que voit-on? Ah! voilà qui est mieux. Celui qui est aux aguets cherche en vain parmi tous ces gens aux physionomies si diverses, un mouvement de distraction. Décidément le Père Verest a des charmes et de beaux recoins qu'il fait bon explorer. Dans votre excursion, je vous conseille de ne pas oublier le coin du Lyrisme: vous y trouverez des beautés insoupçonnées!

Alors, c'est entendu, la classe des Humanités est une merveille d'attention! N'y a-t-il pas jusqu'au brave Omer qui, tellement absorbé dans sa lecture, donne au ciron les proportions d'un citron... Les cendres du grand Pascal durent alors frémir en signe de protestation! Enfin, passe. Nous bûmes le "t" en riant.

Pauvre Yves! Pas de chance! A son retour de l'infirmerie, il retombe presque aussitôt malade sous l'avalanche de questions qui lui sont posées. Mais il ne perd pas courage pour cela. Tout au contraire: l'adversité a toujours eu le don de fouetter son courage!

Gilles, ce bon rieur, vous prend parfois des airs d'hiérophante, avec un sérieux à désarçonner Paul lui-même. Aussi le Père doit-il le ramener souvent à notre niveau en s'écriant: "Gare! Monsieur parle!"

Ne riez plus! L'approche des examens fait parfois prendre des résolutions héroïques. Clément, notre Murillo, a décidé de consacrer dorénavant ses menus loisirs à faire des mathématiques. Combien d'imitateurs trouvera ce jeune homme?

J'allais oublier René; D'une application déroutante, ce fumeur de "Old Chum" tient aussi facilement l'Excellence que sa pipe. Mal en prendrait à qui voudrait lui arracher l'une ou l'autre!

Que de grands hommes restent forcément oubliés et méconnus! Des grands hommes en Belles-Lettres, on en trouve autant que d'individus; mais tous ne peuvent être également à l'ordre du jour.

Les seize sont, paraît-il, sérieusement décidés à travailler sérieusement: littérature française et anglaise, grec, latin, mathématiques mêmes ont toute leur attention.

Le dix-septième entend bien faire comme les autres; c'est pourquoi il vous tire sa révérence et vous dit: Au revoir... en septembre!

Jules-Marie DUGAS,
Belles-Lettres.

Conseil tenu par les moineaux

Un aigle, terreur des alentours, dans sa fureur un jour, assembla tous les oiseaux de proie afin de mettre fin à l'existence de tous les moineaux. On devait commencer le carnage dès le lendemain. Mais les cruels oiseaux étaient de fête; le massacre fut donc remis au surlendemain.

Pendant ce temps, un sage moineau parmi les moineaux ayant eu vent de l'affaire, assembla aussi ses frères et dit: "Mes chers amis, il faut trouver un moyen pour arrêter les oiseaux de proie; j'ai entendu dire au conseil des cruels qu'ils voulaient détruire la gent ailée des moineaux."

Un vieux moineau qui avait eu bien des aventures dit: "M'est avis que chacun creuse un trou dans la terre afin que ni l'aigle ni le vautour ne nous voie désormais."

On accueille l'idée en général. Mais voici qu'une "petite puce" de moineau se met à craindre loup, chien, ou chat. Quelle défense apporter contre leur griffe et leur instinct?

Son petit frère, autre puceron, opine qu'il faut demander à Jupiter un roi guerrier et protecteur capable de battre condors, faucons, même les plus puissants des aigles. "Donnons le message à Mercure, Jupiter sera bon pour nous."

A peine le message est-il porté, que la révolte est jetée parmi les puissances de l'air. On se bat, on se tue, non pas comme on l'avait décidé, forts contre faibles, mais princes contre princes, rois contre rois.

La joie est chez le menu peuple; il a eu confiance en Jupiter, et Jupiter lui a souri.

Jacques MONDOR,
Syntaxe.

Acte d'héroïsme

C'était un samedi du mois de mai. Le soleil reluisait à l'horizon et annonçait que la journée serait belle. Je regardai ma montre. Il était cinq heures; je me levai. Après que j'eus donné à chacun mes ordres pour la journée, je partis pour la foire avec ma charette de légumes, une paire de boeufs et des petits cochons. Le samedi, comme vous le savez, est un très grand jour de foire. Tous s'y rendent pour acheter et vendre. Lorsque j'arrivai il était cinq heures et demie. Après avoir mis tous mes objets en vue, je me mis à regarder ceux qui entraient. Tour à tour je vis entrer des petits Juifs aux yeux ronds, doigts crochus, mal habillés, petits fermiers avec moyenne marchandise. Je vis aussi entrer mon voisin avec ses légumes, son poulin et ses poules. Après lui je vis entrer un jeune homme avec un jeune taureau attaché solidement. Ce taureau semblait féroce.

Tout blanc, il avait les pattes noires, et aussi de longues cornes. C'était le plus beau taureau que je n'avais jamais vu. Je le suivais des yeux partout où le jeune homme le conduisait.

Tout à coup, le jeune homme, fort intéressé dans la vente des chevaux, vit passer devant ses yeux un beau cheval arabe. Il lâcha la corde pour compter combien il avait d'argent. Tout à coup son taureau partit. Il prit son élan, la tête basse, et fonçant dans la foule, il tua deux petits Juifs, chavira maintes vieilles femmes et renversa deux voitures.

Tous fuyaient devant cet enragé. Un jeune homme, large d'épaules, noble visage, grand, semblant posséder la force d'Hercule, se tint devant le déchaîné. Après que le taureau se fut assez approché de lui, il le saisit par les cornes et lui donna un rude coup. Le taureau s'arrêta, fonça, recula, leva, tourna, baissa la tête, tout fut inutile. Enfin le taureau fatigué tomba. Alors tous se précipitèrent pour secourir le jeune homme. Après que le taureau fut remis à son propriétaire, le jeune homme s'apprêtait tout simplement à retourner chez lui, lorsqu'un riche fermier le prend par le bras et lui donna cent ducats en disant: "Tiens, tu mérites cent fois cent ducats, mais je te donne ce que je peux." Le jeune homme voulut refuser; mais le fermier insista si fortement qu'il les accepta.

Et le jeune homme encore un peu rouge de son aventure s'en retourna chez lui. Il raconta tout à sa mère et lui donna l'argent. Celle-ci lui donna quelques baisers et le félicita de sa bravoure et de son dévouement pour le salut commun.

Auguste ARNAL (Méthode).

La revanche de la cigale

Le soleil ardent vient de faire renaître dans la nature la beauté et le charmant aspect du printemps.

Les neiges fondantes grossissent le ruisseau sur le bord duquel se trouvait une fourmilière.

Une fourmi vit avec beaucoup de chagrin sa fourmilière détruite par l'eau qui augmentait sans cesse. Les provisions qu'elle avait amassées avec tant de peine pendant tout l'été avaient été emportées par le courant et tout son bien avait été la proie des flots.

La cigale avait réussi, en quêtant par ci par là, à passer l'hiver, et maintenant que le beau temps était revenu, elle était très joyeuse. Elle s'était remise à chanter.

La fourmi, découragée, marchait indifféremment à la recherche de quelque nourriture. Elle rencontra bientôt la cigale.

— Hé! l'amie, bonjour, lui cria la cigale. Mais qu'y a-t-il donc? Vous me paraissez bien triste!

— Je viens d'assister impuissante au ravage de ma fourmilière; j'y ai perdu toutes mes provisions. Je ne sais plus où aller, je n'ai plus rien à manger; je n'ai plus d'amis, je suis sans abri.

— Tout n'est pas fini, vous avez encore des amis et j'espère que vous me considérez comme une des vôtres. Venez avec moi, je ne suis pas riche, mais nous essayerons de nous tirer d'affaire.

— Comme j'ai été étourdie, se dit alors la fourmi, de refuser l'aumône à cette bonne voisine qui maintenant m'invite à aller chez elle!

Une fois au logis, pendant que la cigale va chercher la nourriture nécessaire à sa voisine, celle-ci se dit à elle-même: "La cigale est bien plus charitable et bien plus compatissante que moi. Moi, riche fourmi, j'ai refusé jadis un peu de nourriture à cette cigale qui me nourrit maintenant."

Ce fut une bonne leçon pour la fourmi et je crois qu'elle sera désormais un peu plus hospitalière; elle saura mieux aider ceux qui sont dans le besoin.

Collaboration de quelques
Elémentaires latins.

Les nénuphars

Près du pré coule bien silencieuse une petite rivière assez profonde. Georges, un jour, y est tombé par mégarde. Grondé par sa mère, il fit la promesse de ne plus s'approcher de cette rivière.

Un après-midi que Georges était à s'amuser dans le pré, un gros papillon vint passer devant lui. Il voulut l'attraper et se mit à sa poursuite. Le papillon s'envola. Georges, oubliant la promesse faite une couple de jours auparavant, suivit l'insecte jusqu'à la rivière. De belles fleurs qui croissaient là l'attiraient. Il vint se poser sur l'une d'elles. Petit Georges tenta de s'emparer du papillon qui disparut l'autre côté de la rivière.

Georges voit tout à coup dans l'eau de beaux nénuphars et il est attiré par leur grande beauté. Il s'approche en disant: "Je vais les cueillir et en faire un beau bouquet pour ma mère."

Il s'accroche alors à la branche d'un arbre et se prépare à cueillir les fleurs convoitées. Il en attrape deux ou trois; les autres, plus loin de quelques pieds, étaient encore plus belles. Il s'allonge pour les prendre et déjà il était sur le point de les attraper quand tout à coup la branche cède et vlan! Georges tombe à l'eau en poussant un cri de désespoir.

La mère accourt et, à l'aide d'une branche, réussi à sortir son enfant de l'eau.

Georges en eut pour quelques jours avant de se remettre entièrement. Il renouvela sa promesse et il la tint cette fois.

Léon BEAUDRY,
Eléments latins.

VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 27 AVRIL 1932 NUMERO 48

Je reste toujours surpris en voyant la facilité avec laquelle les agriculteurs prennent la décision, si sérieuse pourtant, de quitter leur ferme pour chercher un refuge en ville.

Mgr O. CHARLEBOIS.

LA LIBERTÉ

Si l'on veut rendre l'agriculture payante, il faut cultiver la terre avec plus de méthode, se mettre au courant des méthodes modernes, écouter les conseils des spécialistes.

Mgr A. BELIVEAU.

REFLEXIONS SUR LA CRISE

Les origines et les causes de la dépression économique actuelle sont l'objet d'études très sérieuses dans les différents pays du monde. Il y a dans toutes de bonnes idées et de sages aperçus, mais l'on y cherche vainement le moyen magique de revenir à une relative prospérité. Néanmoins, ces recherches nous aident à dégager les leçons de la dure épreuve et à en éviter le retour, — si tant est que les hommes sont susceptibles de s'instruire et de s'amender.

Un jeune économiste de chez nous, M. Raymond Tanghe, publie dans le *Canada français* des *Réflexions sur la crise économique* qui ont le mérite d'aller au fond du problème et l'envisagent du point de vue canadien. Son article est de ceux qu'on peut lire et relire avec profit.

L'origine politique de la crise, l'auteur la voit naturellement dans la grande guerre qui a appauvri presque toutes les nations en hommes, en ressources, en capitaux. Le traité de Versailles n'a pas fourni aux vainqueurs des moyens suffisamment effectifs pour entrer en possession de ce qui leur était dû et organiser la paix. Il en est résulté l'inflation, les faillites d'états, les emprunts. L'Allemagne se déclare incapable de payer sa dette de guerre, après avoir englouti plus de vingt-deux milliards de marks en folles dépenses publiques. On propose maintenant l'annulation pure et simple des créances. Ce serait accorder une prime à la malhonnêteté, au détriment des pays qui se sont saignés pour faire honneur à leurs obligations.

Pendant les hostilités, les peuples ont vécu sous un régime de socialisme d'Etat, les nécessités de la défense nationale obligeant le pouvoir central à tout réglementer. Cette conception erronée du rôle de l'Etat a malheureusement survécu à la signature de la paix. On s'est habitué à tout attendre des autorités. Les allocations de chômage ne sont pas seulement un lourd fardeau pour le trésor public, elles engendrent surtout l'insouciance et la paresse. Sans doute, les pouvoirs publics ne peuvent se désintéresser d'un problème aussi important que le chômage; mais le régime démocratique, avec sa perpétuelle surenchère électorale, pousse continuellement à de nouvelles dépenses, à la création de nouveaux emplois dont la charge retombe sur le public. N'est-il pas effrayant de constater que le coût du gouvernement au Canada a monté, depuis 1913, de $108 à $508 par année et par famille, soit 300% ? Faut-il s'étonner, après cela, de voir les impôts suivre la même progression?

Si l'on passe maintenant aux causes d'ordre économique, l'on s'aperçoit que la période d'après-guerre a vu naître une surproduction anormale qui devait aboutir fatalement à une catastrophe. L'origine première de la dépression est venue de la mévente des produits agricoles et notamment du blé, dont les stocks mondiaux ont doublé de 1921 à 1929. La haute finance a aussi sa lourde part de responsabilité. Non contente de pousser à la production, elle a aussi cultivé la frénésie de la spéculation et fait monter toutes les valeurs de Bourse à un niveau bien supérieur à leur valeur réelle.

Il faut rétablir l'équilibre entre la production et la consommation; mais si l'on réduit les heures de travail, il ne faudrait pas réduire les salaires, car en diminuant le pouvoir d'achat des masses ouvrières, on limite la consommation. N'y aurait-il pas lieu aussi de reviser la rente du capital, le profit de l'industriel et du financier, comme le suggérait une encyclique récente?

Tout en regrettant, avec M. Raymond Tanghe, de ne pas être en mesure d'assurer que la crise finira demain, retenons sa conclusion:

"Et chez nous, en nous-mêmes, il faut savoir sacrifier les intérêts immédiats et matériels pour assurer la pérennité des institutions fondamentales que nos pères nous ont léguées. Que l'on retourne aux disciplines anciennes, qui ont fait leurs preuves d'honnêteté, de prévoyance, d'économie. Nous pouvons tous dans notre sphère propre combattre deux ennemis: l'esprit de panique, psychose collective qui démoralise les énergies, et le collectivisme, qui paralyse les volontés. L'avenir est aux nations dont les citoyens auront les qualités de civisme et de courage dans les épreuves, qui seules permettent de franchir les crises comme celle que nous traversons..."

Donatien FREMONT.

Les Droits d'Auteurs et nos Journaux

Le Rév. Père J. Tavernier, O.M.I., directeur du *Patriote de l'Ouest*, signale la situation un peu étrange qui est faite aux journaux français des provinces de l'Ouest, par rapport à la publication des textes français.

Le public ignore peut-être que la reproduction des romans, nouvelles, chroniques, etc., des écrivains français est sujette à des droits d'auteur auxquels il est impossible de se soustraire. Cette redevance, parfaitement légitime quand il s'agit de la presse des pays de langue française et de publications qui sont de véritables entreprises industrielles, n'a plus sa raison d'être et devient presque odieuse dans le cas des journaux comme la *Liberté*, le *Patriote de l'Ouest*, la *Survivance*, l'*Evangéline*, ainsi que de nos confrères de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre. Personne n'ignore que ces feuilles sont publiées dans des conditions toutes particulières. Non seulement elles ne peuvent compter sur aucun profit; mais, destinées à servir une population française vivant parmi une majorité de concitoyens d'origine anglo-saxonne, elles méritent la sympathie et l'encouragement de tous ceux qui ont à coeur le maintien de la langue et de l'esprit français.

Bien loin de payer un tribut à la *Société des Gens de lettres de France*, n'est-ce pas celle-ci, au contraire, qui devrait les aider dans une certaine mesure à accomplir leur oeuvre? Quand nous reproduisons en feuilleton les meilleurs romans publiés en France, nous faisons à leurs auteurs une réclame gratuite dont ils devraient nous savoir gré.

Le seul fait de maintenir, au prix de constants sacrifices, des journaux français dans des milieux où l'anglais est l'idiome de la grande majorité, n'est-il pas une entreprise dont profite la littérature française? Sans ces journaux, notre langue y serait vite en déclin et à la veille de disparaître.

En entretenant chez les nôtres le goût de la saine lecture française, nous sommes les auxiliaires précieux des écrivains; nous leur créons des amis et des acheteurs. Aussi la taxe qu'ils prélèvent sur nous, dans le cas présent, est-elle difficilement justifiable."

Il faudrait en dire autant des droits des auteurs dramatiques. Nous avons des sociétés d'amateurs qui s'efforcent, avec grand mérite, de monter des pièces françaises. Elles jouent devant des auditoires forcément restreints, dans des conditions souvent fort onéreuses et presque toujours au profit d'oeuvres de charité. Est-il juste, est-il raisonnable qu'une partie de la recette soit raflée par une organisation impitoyable agissant au nom de l'auteur, tout comme si la représentation avait lieu dans une grande ville de France ou de la province de Québec?

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on tente d'attirer l'attention sur cette anomalie. Une société patriotique a même réussi, croyons-nous, à intéresser à notre cause un de nos bons amis de France; mais au point de vue pratique, les choses sont demeurées au même point.

Les milieux intellectuels français, si sympathiques au Canada, auraient là une belle occasion de montrer qu'ils apprécient et tiennent à encourager nos efforts pour la survivance française dans l'Ouest canadien.

D. F.

Un mot à propos du Concours de français

Un mot du prochain concours de français qui doit avoir lieu le samedi 14 mai. Il s'agit des règlements pour la tenue de ce concours, au moins de la partie de ces règlements qui concernent la discipline qui doit s'y observer. Les maîtresses d'écoles sont priées de faire lire ces règlements à leurs élèves avant la date du concours, afin de les rendre familiers avec les divers aspects de l'arrangement qu'ils auront à subir ce jour-là. Voici ces extraits:

(a, Il n'y aura qu'un seul local pour chaque grade de la même paroisse.

(b) Il y aura un surveillant pour chaque local séparé. Ces surveillants sont nommés par le président du Cercle local et devront être des personnes responsables.

(c) Défense absolue à tout membre du corps enseignant d'entrer dans la salle pendant le concours.

(d) Le concours aura lieu le 14 mai, de 9 h. 30 à midi, pour toute la province. Il durera deux heures et demie.

(e) Les élèves n'auront sur le pupitre que le papier et l'encre nécessaire pour la composition.

(f) Les élèves ne signeront pas leur copie. Ils mettront sur un feuillet à part, préparé à l'avance, leur nom, leur grade, le nom de l'école et celui de la paroisse. Ce feuillet sera épinglé avec soin sur la copie.

(g) Le surveillant maintiendra une surveillance stricte.

(h) Tout concurrent pris en flagrant délit de fraude sera exclu du concours.

(i) A midi, le surveillant recueillera lui-même toutes les copies et les remettra immédiatement au secrétaire local dans l'enveloppe qu'il aura reçue de ce dernier.

J.-H. DAIGNAULT,
Secrétaire général.

(Bulletin de la Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest.)

PLACE AUX LIVRES CANADIENS

1.—Parce qu'ils sont les plus éducatifs. Ils contribuent à former la conscience nationale de notre jeunesse, en orientant ses sentiments dès l'éclosion de sa sensibilité et de son imagination.

2.—Parce qu'ils sont les plus instructifs. Ils traitent des hommes et des choses qui entourent notre jeunesse et l'entraînent à observer, à respecter et à aimer les réalités parmi lesquelles elle doit grandir et se préparer à vivre.

3.—Parce qu'ils sont les plus captivants. Les jeunes s'intéressent instinctivement d'abord à ce qu'ils voient, entendent, sentent et touchent. Les livres canadiens évoquent des images, des fictions, des souvenirs, des paysages, des décors qui captivent l'attention des enfants, parce qu'ils les reconnaissent, les revivent et leur sont chers.

4.—Parce qu'ils sont les plus accueillants. Le choix des livres canadiens est facile à faire: notre répertoire est si peu riche. Raison de plus cependant pour que les donateurs glanent avant tout ce qui existe de convenable. Malheureusement, n'est-ce pas l'inverse qui fait coutume chez nous?

5.—Parce qu'ils sont les plus durables. Les livres canadiens n'atteignent pas (Dieu merci!) les formats extravagants de certains livres importés, dont l'embonpoint fait vite oublier l'éclat des écarlates et des dorures. Vain fatras! Vanité éphémère? Ce qui compte, c'est ce qui dure: le fonds, l'utilité, l'agrément de l'ouvrage pour l'intelligence et le coeur de l'enfant et la résistance matérielle de sa présentation pour les bibliothèques de demain.

6.—Parce qu'ils sont les moins chers. Si l'acheteur de livres de prix sait mesurer la valeur d'un volume, non plus à la lumière du pied-de-roi ni à l'éclat des couleurs, mais à la mission qu'il est destiné à exercer, il jugera les livres canadiens moins chers que les livres importés, car, qualité vaut mieux que quantité.

Donnons moins, mais mieux! C'est ça, le "meilleur marché".

Trève de ballots de papier! Songeons d'abord aux cerveaux!

Les intellectuels en Russie soviétique

Un témoignage fort intéressant vient d'être publié sous le titre "Le régime du servage", par le Dr Goubine. L'auteur est un médecin russe qui a terminé ses études après la révolution et qui a travaillé plusieurs années dans les hôpitaux soviétiques. Il s'agit donc d'un représentent de la jeune génération, dont les impressions méritent d'autant plus d'attention. Le Dr Goubine, n'ayant pu supporter le régime de servage institué par Staline, est parvenu, après de grandes difficultés, à fuir à l'étranger.

Le Dr Goubine raconte que dès 1929, l'année de la liquidation de la NEP, la situation des intellectuels empira brusquement. Le plan quinquennal et la collectivisation forcée enlevèrent aux intellectuels les derniers vestiges de liberté, les ruina complètement et détruisit brutalement leur travail parmi le peuple.

Actuellement, chaque personne ayant une certaine instruction est, en U.R.S.S., propriété de l'Etat communiste qui s'en sert selon son bon plaisir.

Aucun intellectuel n'a le droit de refuser un emploi. Toute personne qui a quitté volontairement sa place est traitée de déserteur du front des travailleurs. Parfois on les arrête, d'autres fois on les bannit ou on les envoie aux travaux forcés. Mais cela n'est pas encore le plus grand mal. L'impossibilité de travailler uniquement dans sa spécialité, voilà ce qui rend la situation des intellectuels intolérable.

Un médecin, un professeur, un agronome, après avoir travaillé à l'hôpital, à l'école ou dans une station agronomique, doit chaque jour faire un supplément de travail, ce qu'on appelle la "charge publique". Il s'agit d'une multitude d'obligations qu'on est obligé de remplir sur un simple ordre du secrétaire, souvent presque illettré, de l'organisation communiste locale. De fait, les médecins, les agronomes, les professeurs et les employés supportent le principal poids du plan quinquennal. C'est eux qui doivent répandre parmi les paysans les obligations des emprunts, qui perçoivent les impôts et les cotisations des membres qui font la propagande athée. On a signalé des cas de mobilisation pour ramasser les déchets "morts ou vivants". Le gouvernement soviétique, non seulement jouit du travail gratuit des intellectuels, mais ne perd aucune occasion d'attirer sur eux la haine de la population qui voit en eux des agents communistes.

COMMENT L'ON VOTE EN FRANCE

Le premier tour de scrutin aura lieu le 1er mai et le deuxième le 8 — Elus pour quatre ans

Paris. — En vertu d'une loi récente, le nombre de circonscriptions électorales de la France est passé de 612 à 615, ce qui est aussi le nombre des députés à la Chambre des Communes de Grande-Bretagne.

On sait que le premier tour de scrutin de la prochaine élection générale aura lieu le 1er mai. Pour être élu à ce premier tour, le candidat doit obtenir la majorité absolue et un nombre de suffrage égal au quart du nombre des électeurs de la circonscription. Dans toute circonscription où aucun candidat ne sera élu le 1er mai, il y aura, huit jours plus tard, un second tour de scrutin. La majorité relative suffit au second tour.

Il faut être âgé de 21 ans pour être électeur et de 25 ans pour être éligible. On sait que les femmes n'ont pas droit de vote.

Un candidat peut se présenter dans une circonscription sans y être domicilié. Ainsi, au cours de la présente campagne, le premier ministre Tardieu, qui est parisien, a posé sa candidature à Belfort et le chef socialiste Léon Blum, aussi parisien, est candidat à Narbonne.

Depuis quelques années, les frais d'élections s'élèvent à une moyenne de $2,000 par candidat. La loi n'exige pas la déclaration des frais électoraux, mais il peut y avoir enquête parlementaire sur les déboursés d'un candidat, s'il est rumeur de corruption. Les enquêtes de ce genre sont très rares. L'une des plus célèbres est celle qui a permis de constater que M. Maurice de Rotschild avait déboursé un million de francs dans la circonscription des Hautes-Alpes, et s'y était fait battre. On en a ri longtemps.

Les députés sont élus pour quatre ans. L'indemnité annuelle est de 60,000 francs au total. Le député a droit de parcours sur les chemins de fer moyennant un abonnement de 200 francs.

Lorsque mon ami rit, c'est à lui de m'apprendre le sujet de sa joie; lorsqu'il pleure, c'st à moi de découvrir la cause de son chagrin. — Desmahis.

L'EVOLUTION DES FORCES MILITAIRES FRANCAISES DE 1913 A 1932

La France passe communément dans certains pays pour une puissance militariste, obstinément attachée à ses armements et hostile à toute réduction dans cet ordre d'idées. Il ne faut jamais accepter les jugements tout faits sans les vérifier. La comparaison entre l'armée française d'avant-guerre et celle d'aujourd'hui nous permet de le faire.

A la veille de la guerre, l'armée comptait dans la métropole 44 divisions d'infanterie et 10 divisions de cavalerie. La durée du service était de trois ans, les effectifs totaux étaient de 979,000 hommes, dont 32,350 officiers.

Après la signature de la paix, l'armée aurait dû, d'après la loi, être ramenée à son organisation et à ses effectifs de 1914. Mais les circonstances rendaient la chose impossible. La France avait encore à supporter de lourdes charges extérieures; le domaine colonial exigeait une certaine surveillance; mais surtout la guerre avait profondément modifié la technique et l'organisation des différentes armes, ainsi que les rapports et les proportions qu'il convenait de maintenir entre elles.

C'est pourquoi, en 1921, l'armée comptait 52 divisions d'infanterie au lieu de 44 et six divisions de cavalerie au lieu de 10. Quant à son effectif, il atteignait encore en tout 837,500 hommes, dont 40,950 officiers, qui se répartissaient ainsi: 483,000 hommes et 30,300 officiers en Europe, 313,000 hommes et 10,650 officiers outre-mer.

La nation était unanime à souhaiter la réduction de ses forces. D'ailleurs le désarmement contrôlé de l'Allemagne et l'occupation de la barrière du Rhin rendaient la chose possible. Aussi, sans attendre le vote d'une loi, le gouvernement renvoya en mars 1922 la classe 1920 au bout de deux ans de service, au lieu de trois ans. Puis, par la loi du 1er avril 1923, la durée du service fut ramenée à 18 mois, c'est-à-dire diminuée de moitié par rapport à 1914.

En conséquence, à la fin de 1924, l'armée française ne comptait plus en Europe que 32 divisions au lieu de 52 en 1921, et 44 en 1913. Ses effectifs étaient passés à 674,000 hommes dont 32,600 officiers, ce qui représente une réduction de 23% pour les officiers et de 19% pour la troupe.

Ce n'était là qu'une première étape de réduction et la loi du 1er avril 1923 en avait fait prévoir une seconde. Mais les circonstances retardèrent l'exécution de ce programme: au Parlement, les conceptions opposées se heurtèrent; la crise financière ne favorisa pas l'adoption d'un système militaire que le machinisme et la spécialisation devaient rendre plus coûteux; enfin, les troubles du Maroc et de Syrie en 1925 exigèrent l'envoi de renforts importants qui s'élevèrent jusqu'à 72,000 hommes. Ce n'est donc qu'à partir de 1925, après la signature des accords de Locarno, que les progrès réalisés dans le domaine de la sécurité permirent de poursuivre l'effort de réduction.

Il aboutit en 1927 — 28 au vote d'un nouveau statut militaire. Une organisation toute nouvelle fut prévue qui réduisait le nombre des unités et établissait pour faire face à l'imprévu dans l'Empire colonial, une force mobile toujours prête. La durée du service fut réduite à un an, ce qui correspondait à une réduction des deux tiers par rapport à 1914, de moitié par rapport à 1913.

La loi d'un an entraînait de graves conséquences: chaque classe étant incorporée en deux contingents à six mois d'intervalle, la moitié des effectifs se trouve constamment en cours d'instruction. En outre, la portion mobilisable n'en est pas moins très jeune. Pour remédier à cet inconvénient, on a prévu pour les besoins d'outre-mer et les nécessités de l'encadrement un plus grand nombre de militaires de carrière. En outre, pour maintenir l'ordre à l'intérieur, on a créé une garde républicaine mobile de 15,000 hommes.

L'armée actuelle comprend en France 25 divisions d'infanterie (dont cinq organisées en vue de leur emploi outre-mer, comme forces mobiles) et cinq divisions de cavalerie. Les effectifs théoriques s'élèvent à 608,270 hommes dont 30,270 officiers (chiffres fournis dans le Mémorandum français du 15 juillet adressé à la Société des Nations). Ils se répartissent ainsi: en France, dans les forces métropolitaines, 290,300 hommes, dont 2,000 officiers; outre-mer, 246,-150 hommes, dont 8,740 officiers.

Ainsi, la réduction du nombre des divisions passé de 44 à 25 est de 45%; celle des effectifs globaux passés de 979,000 à 608,000 est de 18%. Mais ces chiffres ne donnent pas encore une idée exacte de la véritable réduction des forces utilisables en France. En effet, on remarquera que les 40% des forces françaises sont employées hors de la métropole, et 70,000 hommes sont spécialisés dans la métropole en vue d'une intervention aux colonies qui peut se produire d'un moment à l'autre. Comme seule la moitié du contingent de la métropole est instruite et prête à marcher, les forces utilisables en permanence en France sont seulement de 163,000 hommes au lieu de 500,000 en 1913 et 400,000 en 1921. Cela constitue une réduction de 67% par rapport à 1913.

Encore convient-il de remarquer que les chiffres donnés ci-dessus pour les effectifs actuels (effectifs globaux 608,000, instruits utilisables dans la métropole, 163,000), sont des chiffres théoriques correspondant à l'application intégrale du statut légal. Ils n'ont jamais été atteints jusqu'ici, en particulier en raison de la réalisation progressive du passage au service d'un an. C'est ainsi que les crédits inscrits au budget de 1930 ne correspondaient qu'à un effectif "budgétaire" de 522,000 hommes.

Ainsi, après la plus sanglante des guerres et la plus terrible expérience de l'invasion, la France, victorieuse grâce à ses alliés et grâce à ses vertus, a réduit son armée métropolitaine prête à marcher de 500,000 hommes à 163,000. Voilà les chiffres qui expriment la réalité profonde, et contre lesquels aucune propagande ne saurait prévaloir.

CORRIGEONS-NOUS

Overalls

Ce mot qui sert à dénommer le vêtement de travail que l'on met pardessus les autres pour ne pas les salir, est anglais. Son équivalent français est "salopette".

Breeches

Encore un terme anglais à éviter. Il faut dire, en français, "culotte bouffante", par opposition à "culotte droite". Il y a diverses culottes bouffantes, selon l'usage particulier auquel on les destine: les culottes de cyclistes, de cavaliers, de chasseurs, de golfeurs, de skieurs, sont des culottes bouffantes. Disons, en passant, que l'on réserve généralement en France, le nom de "culottes" à celles qui se terminent aux genoux, tandis qu'on donne celui de "pantalons" aux culottes qui descendent jusque sur le cou-de-pied.

Tuque

Nous donnons le nom de "tuque" à une coiffure en tricot de laine, se terminant en pointe et formant un long bonnet double à bord retourné qui se porte l'hiver, au Canada. Le nom de "tuque" est aussi ancien, chez nous, que cette espèce de coiffure, et comme celle-ci est particulière à notre pays, nous pourrions le conserver, au moins dans la conversation familière.

Casque, casque à palette

Le mot "casque" peut fort bien désigner certaines coiffures, mais il n'a pas les acceptions que nous lui donnons chez nous. Notre "casque" d'hiver est tout simplement un bonnet de fourrure ou une casquette. Notre "casque à palette" est une casquette de fourrure, un bonnet de fourrure à visière.

Le "casque" de cuir que portent les aviateurs, les cyclistes, ainsi que les gens qui se livrent aux sports de grand air l'hiver, est un bonnet. En France, on lui donne le nom de "bonnet de cuir".

Tuyau, tuyau de castor

Ces deux termes s'emploient chez nous pour désigner le chapeau de cérémonie. "Tuyau" est usité en France, mais il est très vulgaire. Il faut dire: "haut de forme", "chapeau de soie".

Mou

On peut fort bien appeler "chapeau mou" le chapeau de feutre souple. Mais "mou", pour "chapeau mou" nous semble un néologisme; nous ne l'avons relevé ni dans les dictionnaires, ni dans les catalogues français.

Chapeau de tweed

"Tweed" est un terme anglais qui a des équivalents en français et qu'en conséquence il convient d'éviter. Disons donc "chapeau d'étoffe", au lieu de "chapeau de tweed".

Cap

Ce terme anglais sert chez nous à désigner différentes coiffures. C'est "casquette", "bonnet", "béret marin", qu'il faut dire, selon le cas.

Smoking-cap

Nous donnons parfois ce nom anglais à la coiffure d'appartement ayant la forme d'un fez bas, que l'on porte surtout au fumoir. Cette coiffure est une calotte, un bonnet ou une toque. Le nom du "smoking-cap" ordinaire est "bonnet grec".

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Mercredi soir prochain aura lieu une pratique de chant des Dames de Sainte-Anne à la sacristie. Cette pratique de chant sera en vue de préparer le chant pour le mois de Marie.

Mgr le Curé a encouragé ses paroissiens à conserver leurs bancs.

Le catéchisme préparatoire à la première communion se continue.

Décès de Mme Denis Proteau

Jeudi dernier, Mme Emilie Proteau, épouse de Denis Proteau, de Saint-Vital, est décédée à l'hôpital après une longue maladie supportée avec patience. Mme Proteau était l'épouse de M. Denis Proteau, citoyen bien connu de Saint-Boniface et de Saint-Vital. Le service a eu lieu samedi matin à la cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nos sincères sympathies.

Séance des Commissaires

Dimanche dernier a eu lieu la dernière des séances organisées par les commissaires. Le programme était très varié. La fanfare La Vérendrye, les choeurs de l'Académie Saint-Joseph, ainsi qu'un petit orchestre de l'Académie Provencher, firent une partie des frais de la soirée. Les artistes étaient présentés par M. Armand Pambrun. Mlle Yvonne Thibault dirigeait le choeur. Un groupe d'élèves de l'Académie Provencher fit une démonstration des premiers secours à donner en cas d'accident. Mlle Gabrielle Roy et M. Denis Belair se firent valoir dans une gentille comédie.

La salle était remplie. La foule ne ménagea pas les applaudissements aux artistes et au dévoué organisateur, M. Armand Pambrun.

A nos abonnés de Saint-Boniface

M. Edouard Fry, employé de l'administration de la "Liberté", se présentera au domicile de nos abonnés pour leur faciliter le renouvellement de leur abonnement au journal. Aucune autre personne n'est autorisée à encaisser des abonnements pour la "Liberté".

Ligue des Dames Auxiliaires des Réservistes Français C.L.—B.E.S.L.

Nous rappelons que le concert annuel, donné sous les auspices des Dames Auxiliaires, aura lieu vendredi prochain 29 avril, à 8 h. 30 précises, à l'école Provencher.

Nul doute que cette soirée remportera beaucoup de succès avec des artistes tels que Mmes Camilla Robillard, C. Sainte-Marie, MM. Armand Laflèche, Brunelle Léveillé et Denis Bélair. Directeur, M. Camille Sainte-Marie, dont il est inutile de faire l'éloge.

Les billets se vendent rapidement. Que les personnes qui en désirent se pressent!

LA SECRETAIRE.

A.F.A.C.C.

Partie de cartes

L'hospitalité toujours si cordiale et le dévouement sans borne des religieuses et de notre distinguée directrice ont contribué à faire de la partie de cartes du 19 avril un vrai succès.

Les prix de bridge et de whist, si gracieusement offerts par la Rév. Soeur Jean de l'Eucharistie, supérieure, Soeur Marie de l'Assomption, directrice, et Mlle Antoinette Baril, présidente, furent décernés, pour le bridge: 1er, Mlle A. Prénovault; 2ème, Mlle M. Muller; consolation, Mlle S. Fortin. Whist: 1er, Mme Bineen; 2me, Mlle A. Laplante; consolation, Mlle Ida Phaneuf.

Le prix d'entrée fut gagné par Mme R. Blanchette.

Durant le cours de la soirée, Mme Ernest Gagnon présenta, au nom de l'Amicale Marie-Rose, un souvenir à Soeur Marie de l'Assomption, la directrice, qui célèbre cette année son jubilé d'argent.

Il y eut ensuite un très joli concert. Au programme on remarquait:

Mlle Fabiola Gosselin, qui nous charma dans deux gentils morceaux de chant. Au piano, Mlle M.-J. Mager.

Mlle Ida Phaneuf sut de même captiver notre attention dans un morceau d'opéra, accompagnée par Mlle Cécile Toupin.

Nous eûmes le plaisir d'entendre "La Veillée", de François Coppée, par Mme J.-Edouard Cossette, qui fut très appréciée.

Nos remerciements très sincères aux généreux donateurs de cette soirée, entre autres la St. Boniface Creamery, qui nous fournit la crème pour le café, aux dames et demoiselles qui nous donnèrent des gâteaux pour le goûter, ainsi que tables si aimablement offertes. Un autre merci aux distinguées religieuses pour leur belle et confortable hospitalité, ainsi que pour les nombreux services toujours si appréciés en pareilles circonstances.

M. COSSETTE,
Secrétaire.

• • •

Assemblée de couture, le mercredi 11 mai, à l'Académie Saint-Joseph. N'oubliez pas le jour ni l'heure: le 11, à 8 h. du soir.

Association des Contribuables de Saint-Boniface

La réunion mensuelle de l'Association des Contribuables de Saint-Boniface aura lieu jeudi soir, le 28, No 254, rue Dumoulin.

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Assemblée mensuelle du 19 avril

En ouvrant l'assemblée, M. le président a remercié les membres de la bonne manière dont ils ont fait les choses dimanche dernier, à l'occasion de la fête de saint Joseph, le patron de notre Cercle. L'assistance à la messe spéciale de 7 h. 30 fut très belle; nos ouvriers se sont bien groupés dans les bancs de la grande allée, et le plus beau fut les nombreuses communions de nos membres. Notre soirée intime de la veillée fut très satisfaisante.

A cette assemblée, la question de la balle au camp fut discutée. Elle fut remise dans les mains de l'exécutif qui décida de tenir une assemblée spéciale avec les intéressés (Fils Natifs du Canada et les Jeunes Cathédrales) dimanche après-midi.

Une motion de sympathie à l'occasion de leur renvoi des usines de Transcona fut présentée à nos membres affectés par ce renvoi; présentée par M. G. Chavanné, secondée par M. E.-D. Viau et adoptée par l'assemblée.

Une motion de sympathie à l'occasion des deuils récents qui viennent de les frapper fut présentée à Mgr W.-L. Jubinville, M. A. Ethier et M. N. Dionne; par MM. C. Fournier et R. Bernier, et acceptée par l'assemblée.

M. l'abbé A.-B. Boulet remercie tous les membres du Cercle pour la bonne entente qu'ils ont montrée dimanche dernier, et spécialement tous ceux qui se sont dévoués d'une manière ou d'une autre.

Le R. P. H. Gagnon, S.J., missionnaire de Chine, nous donne une causerie sur les Missions catholiques en Chine.

Il débute en nous faisant faire le voyage du Canada en Chine en passant par le Japon, où il nous dit qu'après trois siècles d'abandon, nos missionnaires catholiques retrouvèrent attachées à notre foi 300 familles japonaises qui avaient été démunies du service des missionnaires, — fait qui démontre combien était enracinée notre foi parmi ces populations dès les premières missions au Japon.

De là il nous fait traverser en Chine et nous parle des grands centres européanisés de leur influence sur la Chine. Il nous explique les deux partis au pouvoir et aux prises en Chine, les Nordistes et les Sudistes, ainsi que leurs manières de se faire la guerre. Il nous décrit alors les missions en Chine: la manière de vivre de ce peuple, leurs moeurs et coutumes. En Chine, dans les missions catholiques, pendant l'absence du missionnaire, les chrétiens vont à l'église quatre fois le dimanche, et quand le missionnaire est avec eux, ils n'iraient pas à la messe sans recevoir la sainte communion, car pour ces Chinois, qui dit messe dit communion. Un seul zélé Chinois catholique a amené au catholcisme des milliers d'âmes, ce qui, d'après le R. P. Gagnon, est la vraie consolation du missionnaire.

Mgr W.-L. Jubinville remercia le R. P. Gagnon.

Un chèque de $5 fut présenté au Révérend Père pour ses missions chinoises, sur motion passée par l'assemblée.

MM. Jodoin, Thouraud, A. Daignault et les frères Gauvreau prirent part au programme récréatif.

Au-delà de 250 membres et amis étaient présents à cette assemblée d'avril.

Le prix de rafle fut gagné par M. L. Dorge.

Notre soirée intime

Notre soirée intime qui fut donnée le jour de la fête de saint Joseph, le patron de notre Cercle Ouvrier Saint-Joseph, et par conséquent de tous les ouvriers, fut un vrai succès.

L'ouverture de cette soirée fut faite par M. le président qui souhaita la bienvenue à tous et en particulier aux dames et amis et amies de nos membres.

M. l'abbé A.-B. Boulet, notre aumônier, expliqua ce qu'est notre Cercle Ouvrier, ses buts et ce qu'il a accompli; et il demanda aux dames et demoiselles de faire tout en leur possible pour nous encourager en envoyant leurs maris et amis à nos assemblées et par là elles nous aideront à accomplir encore plus pour le bien de nos travailleurs dans Saint-Boniface.

Notre partie de whist fut bien réussie et a fait des heureux et des heureuses. Voici les noms ds gagnants: Mmes Jos. Mathieu, 1er prix; E. Beaulieu, 2ème prix; Irène Paul, 3ème prix; Rose Saint-Laurent, 4ème prix; Art. Dusablon, 5ème prix; V. Masson, 6ème prix; E.-E. Couture, 7ème prix. MM. Guyot, 1er prix; E. Martel, 2ème prix; J.-S. Bouchard, 3ème prix; René Viau, 4ème prix; Léo Gagnon, 5ème prix; J.-O. Léveillé, 6ème prix; R. Dubreuil, 7ème prix. Consolation: Mme Ph. Savoie, M. W. Adam. Prix d'entrée: Mme Liguori Dorge, M. l'abbé A.-B. Boulet.

Après cette partie de cartes, une comédie en un acte intitulée "La Poudrière" fut jouée par les acteurs de notre cercle. Cette pièce fut très bien réussie, ce qui est un bel encouragement pour nos acteurs qui, pour la plupart, n'avaient jamais joué dans aucune pièce. Nos félicitations sincères.

L'exécutif désire remercier également les musiciens qui exécutèrent de jolis morceaux, ainsi que tous les membres et demoiselles qui nous ont aidés par leur travail à faire un succès de cette soirée intime. Merci de tout coeur également à tous ceux qui sont venus nous encourager par leur présence.

Un merci de tout coeur aux généreux donateurs qui nous ont fourni les beaux prix.

LE SEC.-TRESORIER.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

Page Féminine

Fleurs annuelles

Il se cultive des fleurs annuelles dans la plupart des jardins canadiens; ces fleurs sont de plus en plus appréciées et leur culture se répand de plus en plus. On peut faire un superbe jardin sans sortir de la catégorie des fleurs annuelles, car cette catégorie présente une grande variété de couleurs, de formes et de hauteur, depuis les plantes à rocailles de quelques pouces de hauteurs, à fleurs minuscules, jusqu'aux soleils géants de six pieds de hauteur et dont les fleurs atteignent un diamètre de huit pouces. Les fleurs annuelles sont utiles pour remplir les vides dans la platebande de fleurs vivaces, lorsque les bulbes et les autres plantes à floraison hâtive ont cessé de fleurir. En attendant que les plantations de fleurs vivaces permanentes aient atteint leur complet développement, on peut se servir de fleurs annuelles pour arrondir les bords dégarnis et remplir les espaces vacants, car la graine semée au printemps fleurit la même saison. Si l'on a besoin de fleurs annuelles comme fleurs coupées, on peut les cultiver en rangées dans le jardin potager.

Depuis 1912, un grand nombre de variétés ont été mises à l'essai à la ferme expérimentale fédérale, Ottawa, et des notes soigneuses ont été prises sur la durée de la saison de floraison, la hauteur des plantes, les fleurs et autres détails de ce genre. La somme de renseignements qui a été recueillie de cette façon forme la base des recommandations de ce bulletin.

Les fleurs annuelles poussent dans tous les bons sols de jardins; quelques-unes comme les soucis et les capucines produisent plus de fleurs dans un sol pauvre; si le sol est trop riche, elles développent des feuilles lourdes et grossières, mais très peu de fleurs.

Certaines fleurs annuelles rustiques peuvent être semées en plein air, là où elles doivent fleurir. Il faut que le sol soit en bon état, bien bêché et ratelé et ameubli très finement avant les semailles; on sème lorsque le sol est assez sec. La profondeur à laquelle la graine est enfoncée dans le sol dépend de sa grosseur. Les petites graines sont semées sur la surface et pressées dans le sol au moyen d'un morceau de bois plat. Pour les plus grosses graines, on enlève un pouce ou deux de terre et on sème clair, puis on recouvre avec le sol de surface et on presse également. En bordure, on sème la graine en un cercle inégal et on place des tuteurs pour marquer l'endroit. Si la graine est semée en rangées, on tend une ligne et on trace un sillon peu profond avec un râteau. On sème les graines clair dans ce sillon, on recouvre et on presse de la terre par-dessus. L'écartement entre les rangées dépend de la sorte de graine que l'on sème. Lorsque les jeunes plantes ont quelques pouces de hauteur, on les éclaircit dans la rangée aux distances qui conviennent pour les différentes variétés. L'éclaircissage doit se faire lorsque le sol est humide. Les fleurs annuelles qui se prêtent le mieux à ce traitement sont les alysses, les ibérides, les soucis, les centaurées bluets (Centaurea cyanus), les eschscholtzies (pavot de Californie), les soleils, les giroflées à parfum nocturne, les résédas, les capucines, les pavots, les pourpiers, les pois de senteur et les malcomies.

Les autres fleurs annuelles rustiques se sèment en lignes et lorsque les plants sont assez gros pour être manutentionnés on les transplante dans d'autres lignes ou à l'endroit qu'ils doivent occuper permanemment dans la bordure. Les suivantes peuvent être traitées de cette façon: asters, coréopsis, lavatera splendens, malope, Merveille du Pérou, némésie, pensée, pétunia, phlox, rudbeckie, scabieuse.

Les autres fleurs annuelles fleurissent plus tôt si la graine est partie dans la maison, la couche chaude ou la serre; on transplante les plants lorsqu'ils sont assez gros pour être manutentionnés et on les endurcit dans une couche froide avant de les planter dans le jardin. Si l'on n'a pas de couche froide, on met les boites ou les pots dans lesquels les plants de semis ont été transplantés sur la véranda pendant la partie chaude de la journée et on les rentre dans la maison le soir jusqu'à ce qu'ils puissent résister à l'air frais du dehors. On choisit une journée fraiche et nuageuse, lorsque le sol est humide, pour transplanter les plants en pleine terre et on ombrage les racines du soleil jusqu'à ce qu'elles soient établies. Les jeunes plants sont souvent détruits par les vers gris qui rongent la tige, juste à la surface du sol. Si les vers gris sont à redouter, on éparpille du son empoisonné près des jeunes plants.

Isabella PRESTON.

SIMPLIFIER SA VIE

Voulez-vous être de plus en plus heureux? Etudiez-vous à rendre votre vie de plus en plus simple.

Ne marchez pas les yeux fixes sur plusieurs buts à la fois. Appliquez votre raison à choisir le meilleur, c'est-à-dire le but que les conseils des gens qui vous aiment, les circonstances, vos forces vous désignent comme celui qui est le plus naturellement à votre portée. Lorsque vous l'aurez choisi, persévérez dans la ferme volonté de l'atteindre. Tendez vers lui sans précipitation, mais sans relâche, et par les seuls moyens qu'approuve une conscience pure en suivant un seul chemin, le plus direct.

Autant qu'il dépend de vous, ne souffrez point dans votre âme de longues incertitudes; les esprits qui s'entourent de brouillards perpétuels ne sauraient être heureux. Considérez attentivement un à un tous vos doutes; n'en laissez passer aucun sans avoir épuisé tous les moyens de le dissiper et de l'anéantir: allez droit aux causes.

Quant à vos désirs et à vos passions, réduisez-en le nombre le plus qu'il vous sera possible. Prenez la hache; élaguez toutes les branches parasites: le temps cicatrisera vite ces blessures utiles.

Ne cherchez vos plaisirs qu'aux sources simples, profondes, éternelles. Aimez la nature; heureux celui qui ne se lasse point d'admirer la beauté des campagnes et des bois, les magnificences de la lumière et des nuages, les paisibles splendeurs d'un ciel étoilé! N'aimez dans les arts, dans les lettres, que ce qui est véritablement beau. Ne vous laissez point séduire aux applaudissements passagers qu'un goût équivoque donne au médiocre, au maniéré, aux faux. Cultivez en vous les généreuses curiosités de l'intelligence. Entretenez avec un prudent respect le mystérieux foyer de l'enthousiasme pour le beau, le vrai, le juste. C'est là notre richesse réelle et inépuisable.

N'ayez qu'un petit nombre d'amis. Sachez supporter leurs imperfections comme ils supportent les vôtres à votre insu. Aimez-les sincèrement. Soyez-leur fidèle. La base la plus solide du bonheur est dans les affections honnêtes et éprouvées.

Mets consistant et savoureux recommandé aux mères de famille

Prenez une pincée d'oraison, pas très grosse, mais assez pour donner du parfum à toute la journée; ajoutez une forte poignée de patience, dès le début, mélangée à plusieurs cuillers d'huile de douceur. Salez avec le sel de la sagesse. On le trouve contenu dans des vases clos intitulés: recueillement.

Ils sont d'un prix assez élevé, on ne les obtient qu'avec peine. Si vous aviez trop de difficultés à vous procurer cette marque, remplacez-la par "l'oraison jaculatoire", très bonne aussi.

Ecrasez une forte dose d'amour-propre dans le mortier de l'humilité.

D'ailleurs, je vous conseille fortement un bouquet garni composé d'un lis d'un rameau d'olivier et de plusieurs violettes.

Vous pouvez parfumer à l'encens. Mélangez bien le tout à la pâte des devoirs d'état. Triturez cette pâte avec soin; roulez-la plusieurs fois avec délicatesse, en ayant soin d'éviter les grumeaux de la mauvaise humeur et les boursouflures de l'égoïsme.

Ajoutez une bonne livre d'ordre et d'activité avec une quantité sans limites de bonne humeur.

Dans la journée, repétrissez la pâte. Si elle vous semble dure parce que vous êtes fatiguée, incorporez une bonne poignée d'énergie.

Evitez surtout tout ce qui fermente: jalousie, haine, méfiance, susceptibilité.

Ce sont des ingrédients très malsains, à ne jamais employer.

Par ailleurs, introduisez plusieurs onces de complaisance mélangées à du miel.

Vous aurez un plat très fin.

Ah! j'allais oublier le principal...

Il faut placer le tout, dès le début, sur le feu de l'amour divin.

Je vous affirme que votre mari et vos enfants trouveront la recette excellente: essayez, et vous verrez.

Une croisade

Une croisade contre les femmes qui fument vient d'être entreprise à Boston par la "Ligue féminine contre le tabac".

Cette Ligue considère que toute femme ou jeune fille grillant des cigarettes perd, en même temps, son sens moral et son prestige, sans compter la mauvaise influence que cette mauvaise habitude peut avoir quand un enfant est attendu.

Elle a fait distribuer plus de cent mille brochures, coller cent mille affiches.

Cette affiche représente une jeune et jolie Américaine qui repousse avec horreur les cigarettes qu'on lui présente. Au-dessous, il y a cette légende: "Femme des Etats-Unis, n'imitez pas les mauvais exemples... ne fumez pas."

D'ailleurs, la Ligue continuera sa propagande par tous les moyens: conférences, meetings, appels au gouvernement, protestations contre les films qui représentent des femmes qui fument, projections lumineuses, harangues par T. S. F., etc.

La Ligue est composée de femmes des gros industriels et commerçants. Celles-ci annoncent que, si la propagande à laquelle elles vont se livrer ne donne pas de résultats, elles s'efforceront de faire voter une loi interdisant l'usage du tabac pour les femmes.

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

26 avril

Mary Fraser, Somerset, 10 ans.

27 avril

Edward Fraser, Somerset, 5 ans.

28 avril

Thérèse Moreau, Saint-Norbert, 13 ans.

Adélard Côté, Fannystelle, 9 ans.

Raymond Bruyère, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 12 ans.

Alfred Picard, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 9 ans.

Alphonse Dugas, Lorette, 11 ans.

29 avril

Jacques Senez, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 9 ans.

30 avril

Denise Champagne, Saint-Norbert.

Jeanne Lavigne, Fannystelle, 11 ans.

1er mai

Hélène Trottier, Hoey, Sask.

Marie Cadieux, Saint-Norbert.

Philippe Poitras, Fannystelle.

2 mai

Alexandre Dionne, Dunrea, 10 ans.

Charles Préfontaine, Saint-François-Xavier, 13 ans.

Edouard Lamothe, Saint-François-Xavier, 9 ans.

Maurice Lacroix, Ile-de-Chênes, 13 ans.

Frédéric Bélanger, Transcona 7 ans.

Léo Lavallée, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 12 ans.

3 mai

Céline Godin, Saint-Norbert.

4 mai

Angèle Augert, Notre-Dame-de-Lourdes.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand

NOS AMIS LES OISEAUX

Bien décidée à jouir de la féerie printanière, je m'installai dans un coin de bosquet et voici ce que je vis.

De jolis bourgeons roses et or luisants de sève pointaient par milliers sur les branches. Quelques bouleaux aux grappes pendantes, faisaient au-dessus de nos têtes, un dôme de dentelle légère. A tout moment passaient d'un vol ondulé et rapide de légers papillons. L'air était plein de joyeux pépiements et de chansons.

Tout à coup une querelle s'élève entre Pics dorés (Flickers) et Moineaux domestiques. Le sujet du litige? Un trou creusé dans un poteau de téléphone. L'an dernier il abritait une couvée de gentils Pics dorés. Fidèles à l'instinct qui ramène toujours les oiseaux vers la même localité, les Pics revenaient à leur maisonnette, mais les moineaux querelleurs et jaloux décident cette année de s'en emparer. L'air vibre du cri des adversaires. Perchés sur les fils téléphoniques ou les hautes branches des arbres, Grives, Geais et Pinsons stimulent les combattants.

Toutes nos sympathies, vous le devinez, vont aux magnifiques Pics dorés. Hélas! M. et Mme Moineau triomphent, et tout de suite volent au creux convoité pour en sortir à tire-d'aile, y rentrer de nouveau une brindille au bec.

La morale de tout ceci: dans le monde des oiseaux, comme dans le nôtre, tout n'est pas qu'harmonie et chansons!

Plusieurs fois aussi, de mon poste d'observation, j'ai pu voir Mme la Grive extraire un ver du sol et M. du Moineau le lui ravir.

Et vous, petits amis qui assistez avec joie au réveil de la nature, ne découvrez-vous aucun sujet d'observation dans toutes ces transformations dont vous êtes témoins? Apprenez à regarder, apprenez à écouter. Il y a là une source de joies toutes gratuites à la portée de chacun de nous. N'hésitez pas, puisez-y largement et faites-moi part de vos découvertes.

MERE-GRAND.

La Vierge toute belle

Nous voici au seuil de mai. Chaque jour de ce mois, la louange et la prière monteront de vos coeurs vers la Reine du ciel.

En témoignage de votre amour filial, vous ornerez des richesses du printemps le petit autel de famille que vous aurez élevé chez vous en l'honneur de votre Mère, "Mère bénie entre toutes les mères".

C'est la tendresse secourable de Marie qui, sans relâche et plus spécialement pendant ce mois, suscite tant d'hommages et inspire la confiance de tant de supplications.

A votre tour, chers enfants, dans le recueillement de vos coeurs, chantez les louanges de votre Mère.

Et pour joindre vos hommages aux saints, aux pontifes, à tous les fils de Marie qui si dignement l'ont chantée, efforcez-vous de conserver sans tache vos âmes et vos corps, temples de Dieu.

Pour y parvenir, reportez souvent vos regards vers la radieuse image de l'Immaculée. Enfants de Marie, soyez dignes de votre Mère.

Le Coin des Enfants

CONCOURS DE TIMBRES

"Quels sont les heureux lauréats, Mère-Grand? Combien ont-ils envoyé de timbres? Ai-je aussi un prix?" Tout d'abord, parlons du résultat prodigieux: 677,299 timbres! On croit rêver, n'est-ce pas? 677,299 timbres! Ce qu'il y a de plus merveilleux cependant, c'est le magnifique empressement avec lequel mes petits amis ont répondu à mon appel.

Avec une ardeur admirable, vous vous êtes mis à la tâche, chers enfants, groupant des collaborateurs, et parvenant à un résultat qui dépasse toutes les prévisions possibles. Permettez-moi de vous dire toute mon admiration et ma vive gratitude.

Le concours est fini. Que l'on veuille bien en prendre note et ne plus envoyer de timbres.

En plus de l'abonnement à l'"Apostolat des Oblats de Marie-Immaculée", les lauréats recevront un exemplaire du "Petit Lys de Québec" qu'ils voudront bien faire lire à leurs petits frères et soeurs.

Encore merci, chers enfants, pour votre généreuse collaboration à cette oeuvre missionnaire et pour vos lettres délicieuses débordantes de la joie de faire le bien.

Voici les noms des lauréats, suivis de ceux des concurrents.

Lauréats

1.—Cadets du Sacré-Coeur, Sainte-Anne-des-Chênes, 308,100.

2.—Jardin de l'Enfance Langevin, Saint-Boniface, 190,400.

3.—Ecole des Soeurs Saint-Joseph, Mariapolis, 27,900.

4.—Jeanne d'Arc de Moissac, Saint-Norbert, 23,700.

5.—Ecole du Sacré-Coeur, Dunrea, 22,666.

6.—Gérard Turcotte, Lorette, 19,500.

7.—Jeanne Cormier, La Salle, 17,008.

8.—Irène Paradis, Storthoaks, Sask., 15,600.

9.—Yvonne Rocan, La Broquerie, 9,100.

10.—Jeanne Beauchemin, Saint-Pierre-Jolys, 8,300.

Gérard Jolicoeur, Haywood, 400; Raymond Légaré, Dunrea, 7,600; Juliette Villeneuve, Winnipeg, 1,700; Noëlla Dorge, Sainte-Agathe, 3,100; Marita Laflèche, Winnipeg, 1,200; Raymond Yarjau, Cardinal, 450; Jean Bonneteau, Haywood, 2,400; Marguerite Delorme, Sanatorium, Saint-Boniface, 325; Marie-Louise Richard, Deerhorn, 6,400; Cécile Laramée, Marquette, 5,130; Paul Noël, Edmonton, Alta, 1,900; Germaine Vandel, Saint-Claude, 3,700; Léo Bérard, Storthoaks, Sask., 500; Etienne Hutlet, Saint-Alphonse, 2,400; Gabrielle Trudeau, Ile-de-Chênes 700; Simone Hayoz, Forget, Sask., 2,700; Cécile Tétreault, Sainte-Anne-des-Chênes, 1,500; Marguerite Marion, Sainte-Amélie, 200; Wilbrod Heppelle, Kenora, Ont., 2,700; Annette Dureault, Fannystelle, 300; Roméo Girouard, Somerset, 300; Denise Arnal, Fannystelle, 900; Jeanne Lemoine, Sainte-Agathe, 1,700; Adéline Fillion, Saint-Jean-Baptiste, 8,165; Agnès Bouchard, McCreary, 3,600; Gertrude Dufour, Bénard, 400; Clémence Ploquin, Prud'homme, Sask., 255; Joseph Desrochers, Laurier, 2,400.

M.-G.

COMPOSITIONS PRIMÉES

Le petit Chaperon rouge

Il y avait une fois une petite fille, tendrement aimée de sa mère, et de sa grand'mère plus encore. Un jour sa mère faisait des galettes, et lui dit: "Va porter cette galette et ce plat de beurre à ta grand'maman qui est malade."

Sa maman lui avait fait faire un petit chapeau et un manteau rouges; à cause de cela on l'appelait le petit "Chaperon rouge". En route, elle rencontra un loup qui avait bien envie de la manger, mais il n'osa pas, parce qu'il y avait des bûcherons près de là.

Le loup lui demanda où elle allait, et où restait sa grand'mère; elle lui indiqua les chemins qu'il fallait prendre. L'animal lui répondit: "Prends ce chemin-là, et moi je prendrai celui-ci."

Il partit par le plus court et avec ses grandes jambes, il rejoignit bien vite la maison de la grand'mère, tandis que la petite fille s'amusait à cueillir des fleurs.

Lorsque le loup fut rendu, il cogna à la porte, et adoucissant sa voix, il dit: "C'est votre petite fille qui vient de la part de sa maman vous apporter un panier de bonnes choses." — "Tire la chevillette, la bobinette cherra." Alors il entra et se précipitant sur la vieille grand'mère, il la mangea.

Ensuite il se revêtit de ses habits et se coucha dans son lit.

Tout à coup le petit Chaperon Rouge arriva. Dès qu'elle fut entrée, il lui dit de venir se coucher et voulut la dévorer, mais elle cria si fort que son père, qui travaillait dans un champ voisin, l'entendit. Il arriva à temps pour sauver sa petite fille et tuer le méchant loup.

Geneviève ROCAN.
Lauréate du grade VII.
Ecole Saint-Joachim, La Broquerie.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Lorette, Man.

Chère Mère-Grand,

J'ai bien travaillé pour préparer cette boite de timbres. J'espère bien que le bon Dieu en tiendra compte et fera du bien aux petits Chinois en retour. J'ai compté 19,500 timbres, et je ne crois pas m'être trompé; je vous les envoie aujourd'hui et vous prie de compter autant de souhaits de bonheur que de timbres oblitérés.

Votre petit garçon,
Gérard TURCOTTE.

• • •

Notre-Dame-de-Lourdes,
le 13 avril 1932

Chère Mère-Grand,

Je viens vous remercier de bien avoir voulu m'envoyer un si beau prix pour mon concours. "L'Oiseau Bleu" depuis si longtemps je le désirais et voilà qu'il m'arrive comme prix. Chère Mère-Grand vous avez deviné mon goût cette fois. J'aime à lire toutes les histoires et mes compagnes veulent aussi les lire. Et maman donc, et grand'mère! Elles sont contentes de moi et me disent de toujours m'appliquer à l'école. Tous les enfants de ma classe vous envoient d'affectueux bonjours.

Votre petite-fille vous embrasse bien fort.

Alice CHABBERT.
Grade 4.

• • •

Saint-Léon, Man., le 13 avril 1932

Chère Mère-Grand,

Aujourd'hui, il fait beau comme au vrai printemps; le soleil a tout fait fondre la neige, il n'en reste plus guère. Nous sommes tous très contents, car nous jouons et pouvons aussi étudier dehors. Nous arrivons aux examens; je prie bien, mais je ne sais si je passerai. Le grade neuf est plus difficile.

On voit bien que c'est le printemps, les oiseaux sont tous arrivés; nous voyons passer depuis plusieurs jours des volées d'outardes, d'oies, etc... ça nous intéresse... ils nous égayent par leurs chansons pleines d'entrain; je me réveille toujours le matin en entendant chanter les oiseaux, ça me met de bonne humeur pour toute la journée.

Je viens vous dire, Mère-Grand, que ma petite nièce Jeannine marche; c'est assez drôle, elle n'a que 11 mois, elle dit quelques mots aussi. Elle est charmante! Ca donne de l'importance à Romain, maintenant qu'il est oncle de 5 ans!...

J'aime toujours à lire la **Liberté**; en la recevant, je vais vite au "Coin des Enfants" où je trouve tout si intéressant.

Chère Mère-Grand, je termine en vous embrassant bien fort.

Marie-Anne LABOSSIERE.

"Mais la nature est là qui t'invite et qui t'aime..."

Lamartine

C'est le grand réveil! Les arbres secouent leur torpeur et sentent bouillonner dans leurs veines la sève tumultueuse; les papillons, qui ont hiverné sous les écorces, vont sortir de leur cachette en déployant leurs jolies ailes, afin de présider à l'éclosion des premières fleurs; les écureuils des bois, dans une course folle, montent plus haut sur les branches, comme pour appeler le soleil; et les petits oiseaux partout reviennent; ils savent bien qu'il leur faut être là pour chanter à tous: "Voyez, voyez si la nature est belle!"

Toi qui passes, entends cette musique incomparable de la nature: musique des arbres, quand un vent léger flotte entre les aiguilles frissonnantes des Pins, ou musique plus claire et moins rêveuse du Peuplier pyramidal; musique sourde de la pluie qui tombe; musique tranquille et douce du ruisseau qui coule; musique discrète de la source plaintive; musique grondante des cataractes; musique étourdissante des cloches carillonnant l'Alleluia, accompagnée de la musique tendre et mélodieuse des oisillons, du bourdonnement rythmé de centaines d'insectes.

Mais il est encore une autre musique, silencieuse celle-là, et qui peut-être parle davantage à l'âme: celle des multiples fleurs, de ces petits êtres gracieux et faibles, débordants de vie, qui dans un accord admirablement nuancé, remercient tout bas le Créateur pour toutes ces beautés qui les entourent, et qui crient sa bonté et sa gloire. De cette musique fraiche et lumineuse, on peut dire avec Shakespeare "qu'elle arrive à l'oreille comme un souffle du Midi passant par-dessus un parterre de Violettes dont elle prend et conserve le parfum".

Les fleurs, puisque leur sort est de mourir tôt, demandent à être conservées en herbier. Il semble qu'ainsi elles n'auront pas tout à fait cessé de vivre, puisque toujours, à travers le calme froid des longs hivers, elles resteront le gage assuré d'une harmonie qui demeure...

Marcelle GAUVREAU.
(L'Oiseau Bleu)

Les arbres

On distingue dans un arbre les racines, le tronc, les branches avec leurs rameaux, les feuilles, les fleurs et les fruits.

Les racines s'enfoncent dans la terre pour y puiser les sucs nécessaires à la nourriture de la plante. Le tronc sort de terre et s'élève vers le ciel; il est fort et supporte généralement sans faiblir les branches et les rameaux.

Les feuilles ont deux faces assez différentes: celle de dessus est lisse, afin que l'eau de pluie en découle avec facilité; celle de dessous est terne et mate et couverte de petites ouvertures appelées "pores" ou "stomates".

Par les pores, l'arbre aspire l'air dont il a besoin, comme nous l'aspirons par la bouche et le nez: les arbres et tous les autres végétaux ont ainsi des organes pour se nourrir et pour respirer.

La sève est à l'égard de la plante ce que le sang est à l'égard de l'animal.

Les fleurs donnent la graine, et la graine peut reproduire la plante.

Tous les arbres, toutes les plantes ont leur utilité: c'est à l'homme d'étudier les propriétés de chacune, de les cultiver, de les conserver avec soin et de s'en servir pour ses besoins.

Il y a des arbres de toutes dimensions.

Les plus grands de notre pays sont: le chêne, le hêtre, l'orme, l'érable, le sapin, le peuplier, le charme, le frêne, le noyer, le pin, le bouleau, l'épinette, le merisier...

Les principaux arbres fruitiers sont: le pommier, le poirier, le cerisier, le prunier, le noyer, le noisetier, etc.

Maman demande à Monique (2 ans et demi): A quoi sert ton nez?
— A me moucher.
— A quoi sert ta bouche?
— A manger.
— Et ton menton?
— A baver! a répondu Monique.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

TRANSCONA

Fête de M. le Curé

Le mardi 19 avril, la jeunesse écolière de la paroisse de Notre-Dame de l'Assomption, Transcona, fêtait l'anniversaire de naissance de M. le curé Paillé. Ce fut une soirée charmante, tout à fait réussie.

La salle paroissiale, joliment décorée et remplie à sa pleine capacité, présentait un coup d'oeil très réjouissant. Et qu'elle était donc fraîche et gracieuse cette belle jeunesse reflétant une joie ingénue, pure de tout esprit matériel!

Un programme vraiment heureux fut mené avec entrain. L'éloquence enfantine était à la hauteur de chaque rôle et une note bien canadienne ajoutait au charme de plusieurs numéros. Oh! ce n'est pas à l'école de Transcona, dirigée par les Missionnaires Oblates de Marie-Immaculée, que nos jeunes désapprennent les beautés de notre langue et les leçons du glorieux passé canadien!

Félicitations chaleureuses aux artistes de la soirée et aux vaillantes institutrices de l'école Notre-Dame de l'Assomption, dont le dévouement est aussi modeste qu'illimité.

Etaient venus du dehors pour témoigner leur estime au héros de la fête, les RR. PP. Bourque, S.J., Plourde et Kalmès, O.M.I., M. Donatien Frémont, directeur de la Liberté, et Mère-Grand.

Programme de la séance

Ouverture, piano, Mme Roch Désilets.

Saynète: "Paquerettes rosées". Personnages: Jeannette Goguen, Lucile Rioux, Lois Zigler, Marthe Rose, Gertrude Aubertin, Agnès Lambert, Alice Aubertin, Juliette Bourque.

Chant de fête.

Comédie en deux actes: "When Mother Is Away". Personnages: Venise Bilodeau, May Elliott, John English, Joseph Coulombe, Henri Poirier.

Piano, Mme Désilets.

"La laitière et le pot au lait", monologue, récité par Constance Bélanger.

Saynète en deux actes: "Une leçon d'histoire". Personnages: Marie-Anna Goguen, Philomène Coulombe, Andréa de la Barrière, Pauline Fontaine, Claire Goguen, Alice Bazinet.

"Hoop Drill", par les petits.

Récitation: "The Hands of the Priest", Joseph Bélanger.

Dialogue: "Jean qui rit... et Jean qui pleure". Roger Sicotte et Roger Firmin.

Piano, Mme Désilets.

Chansonnette mimée, Geneviève Coulombe.

Choeur, "Spring and Youth".

Adresse de souhaits, Alfred Aubertin.

Présentation d'un bouquet de roses naturelles avec feuilles très "substantielles"...

M. le Curé remercia en termes très heureux écoliers et institutrices et eut un mot aimable pour chacun des visiteurs. Le R. P. Bourque adressa aussi la parole et souligna l'importance de l'école catholique et française dans nos centres canadiens.

La séance se termina par le chant "O Canada".

LAURIER

Les semences sont commencées; plusieurs de nos fermiers ont acheté de l'engrais et comme eux nous pensons que c'est une excellente chose. On peut objecter le bas prix du blé. D'ailleurs qui peut affirmer que le prix sera aussi minime, et aussi le rendement étant supérieur, l'on a le droit d'espérer pouvoir réaliser un certain bénéfice.

De nos jours, il faut quitter la routine et savoir s'initier aux progrès modernes. En agriculture comme en toute autre chose, il y a beaucoup à apprendre et pour réussir il faut en connaître les notions. Disons le mot, l'agriculture est une science.

• • •

A notre grand regret nous sommes obligés de ne pas répéter notre drame "Chantepie". Nos acteurs sont toujours là, mais la maladie met une entrave à nos projets. Notons que nous nous ferons un plaisir de satisfaire le public en lui promettant de jouer cette pièce dans le courant de l'année. Nos jeunes de l'A.C.J.C. ont trop à coeur de se dévouer aux oeuvres paroissiales.

• • •

Le jeudi 5 mai, fête de l'Ascension, à 4 h. de l'après-midi, nous invitons tous les membres de l'A.C.J.C. à se réunir à la salle paroissiale. La présence est de rigueur.

• • •

M. Eugène Assailly est de nouveau retourné à l'hôpital de la Miséricorde. Il est sous les soins du Dr F.-D. McKenty et nous espérons cette fois qu'il nous reviendra parfaitement rétabli.

• • •

La petite Thérèse Duruisseau, âgée à peine de 3 ans, donne de sérieuses inquiétudes à ses parents. La mort semble planer au-dessus de la petite malade, il n'y a que le miracle pour lui rendre la santé.

• • •

A l'école de Laurier, les jeux ne cèdent pas leur place, même aux devoirs classiques; car tous ont compris, maîtresses et élèves, qu'un bon "sport" est toujours un bon écolier. Donc notre belle jeunesse écolière est groupée sous différents titres et une rivalité pleine d'entrain et de bonne entente, tantôt dans les classes, tantôt sur le terrain, se dispute les premières places.

• • •

Les derniers concours enregistrent les notes suivantes:

8ème grade: Adéline Hébert, Albertine Doucette, Délia Fradette.

7ème grade: M.-Louise Dauphinais, Clara Hébert, Yvette Duruisseau.

6ème grade: Pauline Laurier, Yvonne Lapointe, Octave Assailly.

5ème grade: Rose Gamache, Mathilde Miron, Ernest Hébert.

4ème grade: Angéla Berthelette, Greta Boerchers, Joseph Desroches.

• • •

Mais un événement digne de publication s'est passé le vendredi 22 courant, dans une joute de balle au camp, lorsque les "Irishmen" ont remporté une victoire complète sur les "Frenchmen": 21 à 11. Honneur aux braves Irlandais qui ont su maintenir la réputation de saint Patrice.

"Irishmen": Etienne Delaurier, 7; Joseph Boisvert, 4; Charles Tourand, 3; René Gamache, 1; Elie Duruisseau, 2; Marcel Boisvert, 2; Clarence Doucette, 2.

"Frenchmen": Albert Doucette, 5; Octave Assailly, 3; Adélard Boisvert, 2; John Hunter, 1; Clarence Boisvert; Albert Mignon; Ernest Hébert.

•

Nos jeunes filles ont su se rendre également intéressantes aux nombreux spectateurs. Les "Sainte-Rose" ont gagné sur les "Laurier": 11 à 8.

Sainte-Rose: Marie-Rose Fradette, Florence Berthelette, Pauline Laurier, Andréa Assailly, Adéline Hébert, Clara Hébert, Rose Gamache, M.-Louise Dauphinais, Greta Boerchers.

Laurier: Cécile Boisvert, Rose-Anna Assailly, Adélaïde Lavoie, Albertine Doucette, Angéla Berthelette, Yvette Duruisseau, Yvonne Lapointe, M.-Louise Lavoie, Margaret Harrison.

• • •

La prochaine joute aura lieu dans deux semaines. Revenez, chers parents, encourager le bon vouloir de nos jeunes "sports".

McCREARY

Un concert à McCreary! Voilà quelque chose de nouveau, donné par nos catholiques. Il y avait bien longtemps qu'on y songeait. L'on a fait appel à nos garçons et à nos filles catholiques.

Les obstacles étaient nombreux. Nos jeunes gens ont su les surmonter. Avec de la bonne volonté, on arrive à tout. Nos jeunes nous l'ont prouvé à leur concert de mercredi dernier.

Le programme de musique était varié. Ce ne sont pas les musiciens qui nous manquent, loin de là.

Une comédie en anglais. Les acteurs étaient tous à la hauteur de leur rôle.

La comédie en français. Voilà la difficulté, dans notre milieu anglais. Malgré cela, nos jeunes gens se sont même surpassés.

Il y a eu chant, déclamations, dialogue en français.

Au commencement de la soirée, nous avons eu une demi-heure de cartes, et à la fin, vente de gâteaux, tartes et poulets.

L'assistance était nombreuse. Nous avons fait la jolie somme de $70. C'est beaucoup pour notre petite population, en tenant compte de plus que quelques jours auparavant un autre concert avait été donné.

Le plus beau succès est que nos jeunes catholiques viennent de faire un premier pas qui leur a permis de se rencontrer et de se mieux connaître. Tous en retireront du bénéfice comme catholiques et Canadiens.

Félicitations à nos 30 garçons et à nos 20 filles qui tous, sans exception, ont contribué au succès. Remerciements à tous ceux qui nous ont encouragés. Un merci en particulier à M. le Curé de Laurier. Nous avons apprécié sa présence au milieu de nous. Merci aussi à nos bons amis de Laurier qui étaient présents.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

rant les deux dernières semaines:
rant le sdeux dernières semaines:

Grade XI: Rhoda Saurette, Béatrice Proulx, Helen Bretecher.

Grade X: Mae Duncombe, Marie-Rose Archambault, Victorine Gamache.

Grade IX: Désirée Noël, Basil Fitzmaurice; Lucienne Allard et Noël Delveaux (ex aequo).

Grade VIII: Laurenc Bissonette, Léon Tardiff, Catherine Furneau.

Grade VII: Gérard Guyot, Priscilla Montsion, J.-Louis Brunel.

Grade IV: Raymond Larivière, Theodor Prikker, Lena Marion.

Grade III: Léontine Montsion, André Duhard, Maurice Bissonnette.

Grade II: Irène Montsion, Rose Inglebeen, Noëlla Tucker.

Grade I: Alice Loire, Louise Piaette, Antoine Dupré.

LORETTE

Décès

Mercredi matin, le 21, la famille Arthur Gauthier recevait de Montréal un télégramme annonçant la mort d'Armand, l'aîné de la famille. Il était âgé de 14 ans et six mois.

Ce garçon, affligé dès sa naissance de cécité presque complète, suivait depuis quatre ans les cours d'instruction aux aveugles, à l'Asile Nazareth de Montréal. Doué d'un beau talent et d'aptitudes remarquables pour la musique, ses progrès étaient des plus encourageants. Il y a une dizaine de jours, il dut être conduit d'urgence à l'hôpital pour un cas d'appendicite aigue. L'opération eut lieu, puis survinrent des complications qui hâtèrent le dénouement fatal.

Veuille la famille accepter nos plus sincères sympathies dans leur vive douleur.

Au Couvent

Grande fête, dimanche dernier: patronage de saint Joseph, fête principale de nos religieuses. Elles avaient invité toutes les anciennes élèves du Couvent de Lorette. Près d'une centaine répondirent à l'invitation, et vinrent renouer les liens d'une "amicale" fraternité. Toutes celles qui prirent part à cette réunion en garderont longtemps le doux souvenir.

Baptême

Nos félicitations à Delphis et Mme Jeanson, au sujet du joli bébé que le bon Dieu a ajouté à leur famille déjà nombreuse. L'enfant, né le 17, a été baptisé le lendemain sous les noms de Marie-Denise-Colombe. Les parrain et marraine furent Ernest et Mme Manaigre, oncle et tante maternels de l'enfant.

FORT GARRY

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Dénia Laferrière, décédé à l'hôpital de Saint-Boniface le jeudi 21 avril, à l'âge de 21 ans, après une maladie de deux mois. Il était le fils de M. Michel Laferrière, de Fort Garry, autrefois d'Aubigny. Le défunt était né à Saint-Cuthbert, P. Q.

Lui survivent: son père, Michel Laferrière, de Fort Garry; ses soeurs, Mme Alfred Chartier, d'Aubigny, Mme C.-E. Landry, de Winnipeg, Mme George Wild, de Winnipeg, et Mlle Marie-Anne Laferrière, de Sainte-Elisabeth; ses frères, Viateur, de Fort Garry, Wilfrid; Philippe et Cuthbert, d'Aubigny.

Les Rév. Soeurs Grises de l'hôpital de Saint-Boniface, où il avait été employé pendant deux ans, ont envoyé une belle lettre de sympathie à la famille.

Nos sympathies aux familles Laferrière, Landry et Chartier.

SAINT-BONIFACE

Tennis

Il nous fait plaisir de constater l'enthousiasme toujours grandissant chez nos membres, à en juger par l'assistance nombreuse à l'assemblée de jeudi dernier. Notre président, après avoir souhaité la bienvenue à tous, anciens et nouveaux, remercia de tout coeur ceux qui ont contribué au beau succès que nous avons atteint l'an dernier.

Le trésorier donna ensuite un rapport détaillé des recettes et déboursés qu'occasionna la dernière saison en accusant un surplus vraiment audelà de nos espérances. Ce rapport fut adopté à l'unanimité et l'on procéda aussitôt à l'élection des officiers qui sont comme suit:

Président, R. Couture; vice-président, J. Poitras; secrétaire, M. Meunier; trésorier, H. Pambrun; assistant-trésorier, Edouard Fry; organisateurs: Mlles Anna Marion et G. Phaneuf, M. l'abbé A. d'Eschambault, M. L.-P. Grondines.

En vue de donner plus de vogue à notre tennis et pour y faciliter l'accès au plus grand nombre possible, malgré la crise que nous traversons, l'assemblée a été d'avis que l'on réduise les cotisations à $5. Ainsi nous sommes assurés que la plupart de nos habitués ne seront pas intrigués par la question financière. Cependant, nous comptons sur votre coopération, car s'il nous a été possible de terminer la saison en si bon état de compte, c'est grâce au bon esprit qui régnait chez nos jeunes.

Pour tous renseignements, s'adresser aux membres du comité.

LE SECRETAIRE.

LA VIE AU COLLÈGE

Lundi matin avaient lieu, dans notre chapelle, les funérailles du bon Frère Joseph Bouchard, décédé dans la nuit de vendredi, à l'âge de 79 ans et sept mois. Les nombreuses générations d'élèves qui sont passées au Collège depuis une vingtaine d'années ont sans doute gardé le souvenir de ce bon serviteur de Dieu, à la mine austère, aux manières parfois un peu brusques, mais sans malice aucune. Des cinquante-deux années qu'il fut Jésuite, il passa les vingt dernières à Saint-Boniface, en charge de la dépense et de la buanderie. Au témoignage des élèves, tant anciens qu'actuels, le Frère dépensier devait beaucoup affectionner les pommes, car elles revenaient sur la table, sous toutes les formes et à toutes les sauces, avec une régularité aussi parfaite que celle du Frère lui-même.

Le Frère Bouchard n'avait pas que la mine austère; il l'était de fait, et à un degré rare. Levé dès quatre heures le matin, il travaillait sans relâche tout le jour, et s'il avait quelques courts moments de loisir entre deux besognes, c'est à la chapelle qu'il les passait. Jamais il ne s'accordait de vacances, jamais même de ces petites distractions qui viennent briser la monotonie de la vie: on ne le vit jamais aux séances, aux conférences qui se donnaient au Collège. Ce n'était pas indifférence de sa part, c'était sacrifice consenti. Enfin le dernier mois de sa vie en dit plus que tout le reste. Depuis quelque temps déjà il se sentait faiblir, mais il ne voulait pas demander qu'on le relevât de ses fonctions; il attendait, disait-il, l'arrivée du R. P. Provincial. Mais sa faiblesse croissait, et le Rév. Père n'arrivait pas. Il en parla donc au supérieur de la maison et fut mis au repos. Pendant les quinze jours qu'il passa au lit, pas une plainte; il ne demanda rien, il fallut tout lui offrir. Et à ceux qui lui demandaient ce qu'il souffrait, il répondait: "La pauvre machine est usée; ce ne sera pas long maintenant."

Belle leçon de travail, d'énergie, de vie de sacrifice.

LE MARCHE

26 AVRIL 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.75—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$5.00—$5.75
Moyens	$4.25—$4.75
Ordinaires	$3.00—$4.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.50—$5.00
Moyennes	$4.00—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Moyens	$4.00—$4.75
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$3.75
Moyennes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Pour conserve	$ .75—$1.75
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.25—$2.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.75—$2.25
Vaches laitières	$25.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.00—$5.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$3.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$3.65
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.15
Très pesants	$2.50—$3.00
Légers et maigres	$2.75—$3.50
Truies No 1	$2.50—$2.50
Truies No 2	$2.00—$2.25
Inférieurs	$1.50—$2.00
Verrats	$1.00—$1.50
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$6.25—$6.50
Ordinaires	$3.50—$4.00
Moutons—	
Bons, pesants	$2.00—$2.50
Bons, poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .17—$ .19
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .12
Premiers	$ .10
Seconds	$ .07
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ 35
Au détail	$ .45
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.50
2 sacs de 49 livres	$2.55
4 sacs de 24 livres	$2.65
Alimentation—	
Son. La tonne	$19.00
Moulée. La tonne	$20.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.65
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons du Winnipeg	
Mil. No 1	$16.00
Mil. No 2	$15.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 25 avril 1932

GRAINS	Mardi 19 avril	Merc. 20 avril	Jeudi 21 avril	Vend. 22 avril	Samedi 23 avril	Lundi 25 avril
Blé No 1 Nord	.64¼	.63¾	.63⅝	.62⅞	.62⅝	.63¼
2 Nord	.60¼	.59⅜	.60	.59	.58⅝	.59⅜
3 Nord	.57	.56¼	.56½	.55⅝	.55⅛	.55⅝
Avoine 2 CW	.32¾	.32⅞	.33¼	.32⅞	.33	.34½
3 CW	.30½	.30⅝	.31⅜	.30¾	.30⅞	.32¼
Orge 3 CW	.41⅝	.41¾	.41¾	.41¼	.41⅜	.42¼
4 CW	.39⅝	.39⅞	.39⅞	.39½	.39⅝	.40⅝
Lin 1 NW	.99	.98¾	.99¼	.97¼	.97¾	.97¾
2 CW	.95	.94¾	.95¼	.93¼	.93¾	.93¾
Seigle 2 CW	.46¾	.46	.45⅝	.44½	.43⅝	.43⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.63¾	.63¼	.63⅝	.62⅝	.62⅝	.62⅞
Avoine 2 CW	.33	.32⅞	.33⅜	.33	.33¼	.34⅛
Orge 3 CW	.42½	.42¼	.42⅛	.41⅞	.41⅞	.42⅜
Lin 1 NW	.99½	.99⅛	.99½	.97½	.98	.97¾
Seigle 2 CW	.46¼	.46½	.45⅞	.44⅛	.44⅛	.43⅞
Options						
Blé Mai	.63¾	.63	.63¾	.62⅞	.62½	.62⅞
Juillet	.65⅝	.65	.65½	.64⅞	.64⅛	.64⅞
Octobre	.68	.67⅞	.67¾	.66⅞	.66⅝	.67½
Avoine Mai	.33	.32⅞	.33⅜	.33	.33⅞	.34⅜
Juillet	.33½	.33⅞	.33⅜	.32⅞	.32⅞	.33⅞
Octobre	.35½	.34⅝	.34⅝	.32¾	.32⅝	.32⅝
Orge Mai	.42¾	.42⅞	.42¼	.41⅞	.41⅝	.42⅝
Juillet	.42¾	.42⅞	.42¼	.41⅞	.41⅝	.42⅝
Octobre	.40½	.40⅝	.40½	.39¼	.39⅝	.39⅝
Lin Mai	.99½	.99⅛	.99½	.97½	.98	.97¾
Juillet	1.01¾	1.01⅝	1.02¼	1.00	1.00¼	.99¾
Octobre	1.04¾	1.04	1.04¼	1.03	1.02¾	1.02
Seigle Mai	.47½	.46¼	.45⅞	.44⅝	.44⅛	.43⅞
Juillet	.48¾	.48⅛	.47⅛	.46⅛	.45⅝	.45⅝
Octobre	.50⅜	.49⅞	.49¼	.48	.47½	.47⅝

NOUVELLES AGRICOLES

Ensilage de trèfle rouge

Le trèfle rouge, dans tous les districts où il vient bien, est généralement conservé sous forme de foin, mais il fait également une nourriture très savoureuse lorsqu'il est ensilé. On coupe le trèfle lorsqu'il est en pleine fleur pour le mettre en silo, car c'est à ce moment qu'il renferme le plus de principes nutritifs. Coupé plus tôt, il est trop aqueux et ne s'ensile pas bien. On peut le laisser se faner deux ou trois heures dans le champ sans craindre que l'ensilage redevienne trop sec, mais si le trèfle restait exposé trop longtemps dans l'andain par un temps sec et ensoleillé, il pourrait en résulter une perte excessive d'humidité. Si, par contre, la récolte coupée était exposée à une pluie battante et devenait imprégnée d'eau, il faudrait la laisser bien se ressuyer avant de l'ensiler.

La cuscute cause des ennuis

M. Geo.-H. Clark, Commissaire fédéral des semences, appelle spécialement l'attention sur les progrès alarmants que la cuscute du trèfle a faits en ces dernières années, spécialement dans le Sud-Ouest de l'Ontario. Il n'y a pas eu de vives gelées en septembre en ces trois dernières années, ce qui explique la multiplication inusitée de cette mauvaise herbe. Ces gelées hâtives empêchent généralement les graines de cuscute de mûrir, et comme il n'y a pas eu, en ces derniers temps, de rudes gelées avant la fin d'octobre, la cuscute a eu le temps de bien prendre racine en certains districts et il y a eu d'une ferme à l'autre une grande distribution de graine de trèfle infestée de cuscute, ce qui était un résultat inévitable. On ne saurait trop insister sur le fait qu'il est très important de n'employer que la graine de trèfle rouge, inspectée et certifiée, c'est-à-dire attestée sans graines de cuscute.

Les jardins de rocailles sont en vogue

"Pourquoi aime-t-on tant les jardins de rocailles?" demande le Dr W.-T. Macoun, horticulteur du Dominion. Et il répond à cette question dans les termes suivants: "La première raison peut-être, c'est que l'on peut avoir la plus grande quantité de fleurs au commencement même du printemps, lorsque l'ardeur pour le jardinage est au plus haut point et que les fleurs sont le plus appréciés. Un autre avantage du jardin de rocailles, c'est que l'effort individuel a une plus grosse part au succès peut-être que dans tout autre genre de jardinage. On peut arranger les rocailles de façon à ce qu'elles donnent un effet très peu naturel, qui n'est pas à désirer, ou en peut au contraire les placer de telle façon que la mise en scène des plantes paraisse être très naturelle."

Le lait, une nourriture nécessaire

Il y a actuellement bien des familles qui sont obligées de faire des économies rigoureuses sur le budget de bouche, et c'est dans les circonstances de ce genre qu'il est utile de connaître la valeur des aliments et leurs rapports aux besoins de l'organisme. On demande à la nourriture non seulement d'apaiser la faim, mais de fournir de l'énergie, de maintenir la santé, de développer la résistance à la maladie, et, dans le cas de l'enfant, de fournir les matériaux nécessaires pour développer un corps sain. Le lait devrait occuper une place importante dans un régime économique, car c'est le plus parfait de tous les aliments; il fournit une forme utile de protéine pour le développement du corps; il fournit de l'énergie par son sucre et ses matières grasses; du calcium et du phosphore, indispensables pour la structure des os et des dents; des vitamines qui en font l'un des aliments protecteurs. Il n'y a aucune matière grasse qui puisse remplacer le beurre; tandis que le fromage est un aliment hautement concentré qui fournit une excellente nourriture à prix très bas.

Mesurage du grain en coffres

Le cultivateur devrait savoir exactement, à ce moment de l'année, les quantités de grain qu'il a dans sa grainerie et qui peuvent être employées pour la semence ou pour d'autres fins. Voici une règle très pratique que donne le Service de la grande culture des Fermes expérimentales fédérales, et qui permet de déterminer la quantité de grain qui se trouve dans un coffre. Pour évaluer la quantité de grain dans un coffre, multipliez la longueur par la largeur, et par la hauteur du grain dans le coffre pour déterminer la capacité en pieds cubes, puis divisez ce montant par 1¼, ce qui donne le contenu en boisseaux. Ayez soin de voir à ce que le grain soit bien aplani pour que la mesure soit exacte.

Nouveau mode d'utilisation des fruits

Le numéro courant du Bulletin sur la réfrigération contient une note intéressante sur un genre entièrement nouveau d'utilisation des fruits: le fruit est réduit en pulpe, on y ajoute un sirop de sucre, on mélange parfaitement, puis on fait geler à une température très basse. On obtient ainsi un produit d'une texture remarquablement lisse, et, ce qui est encore plus important, qui possède encore entièrement le goût original du fruit.

Le bacon canadien vient en tête

Le numéro courant du rapport sur le commerce des bestiaux, publié par le Service des renseignements sur les marchés de la Division de l'industrie animale, contient un détail très intéressant au sujet des prix relatifs du bacon sur les marchés anglais. Nous voyons par ce rapport que le bacon canadien s'est vendu au prix de 44 à 60 shillings le quintal de 112 livres pendant la semaine finissant le 24 mars, tandis que le produit danois obtenait de 43 à 56 shillings. On voit également que pendant la semaine précédente les écarts de prix sur le bacon canadien dépassaient de 2 à 4 shillings par 112 livres du produit danois. Disons en passant que le produit canadien n'est dépassé aujourd'hui que par le meilleur bacon irlandais, qui reste ferme au prix de 64 à 82 shillings par quintal de 112 livres.

Procurez-vous de bons engrais

Il est toujours utile d'employer la bonne sorte d'engrais pour les récoltes, mais dans les circonstances que nous traversons, c'est une nécessité qui s'impose plus que jamais; le cultivateur devrait être absolument sûr de la valeur des engrais chimiques qu'il emploie. M. Grant-S. Peart, chef du Service des engrais chimiques de la Division des semences, fait remarquer ce qui suit: "Dans bien des parties du Canada le cultivateur achète des engrais sur la recommandation des agents locaux au lieu de les acheter d'après sa propre expérience pratique. On devrait toujours consulter les autorités en sols et en récoltes des collèges d'agriculture avant de faire de gros achats d'engrais chimiques, parce que l'emploi de ces engrais peut encore être avantageux, même avec les bas prix actuels des produits de la ferme.

L'industrie de la graine de lin

Le lin est une récolte qui reçoit beaucoup d'attention de la part des cultivateurs sur tous les points du Canada. Les deux produits principaux du lin sont la filasse et la graine de semence. Les variétés qui donnent la meilleure filasse ne conviennent pas aussi bien pour la production de la graine; à l'heure actuelle, le plus gros de la récolte de lin au Canada est réservé pour la production de la graine, qui se chiffre en moyenne par plus de 3,000,000 de boisseaux tous les ans. Il s'emploie quelque deux millions et demi de boisseaux de cette quantité au pays même, pour la fabrication d'huile de lin. Les variétés que l'on s'attache spécialement à développer au Canada à l'heure actuelle sont celles qui offrent le plus de valeur au point de vue de la qualité de la graine et du haut pourcentage d'huile que cette graine renferme.

D'où vient l'expression "secret de polichinelle"?

Dans la comédie italienne, Polichinelle avait la spécialité des rôles de persifleur. Il n'apparaissait sur la scène que pour y faire grand tapage, battre ses inférieurs et narguer ses supérieurs. Dans ses bons moments il parlait philosophiquement des affaires du pays et se posait comme étant en possession de graves secrets d'où dépendaient la sûreté de l'Etat et l'honneur des premières familles. Il arrivait toujours que ses secrets touchaient à des événements connus de tout le monde et sans la moindre importance, par exemple: le roi est sorti à cheval au lieu de sortir en voiture; le petit chien de la reine est gravement malade, etc.

De là nous est venue l'expression "secret de polichinelle", c'est-à-dire secret connu de tout le monde.

GUIDE COMMERCIAL DE LA LIBERTÉ

Des Gages Abondants Augmenteront la Prospérité

$182 — EN PRIX — $182

Lisez les conditions ci-dessous — Vous pouvez gagner un prix en argent

Achetez les produits du travail de l'Ouest, comme vous aimeriez à voir les autres citoyens acheter chez vous. L'argent payé pour les marchandises faites dans l'Ouest aide à payer des gages pour les familles de l'Ouest. Ce qui veut dire la prospérité pour l'Ouest et pour vous-même. Les marchandises, le matériel et le service annoncés dans cette page, avec nos annonces régulières, représentent tout ce qu'il y a de mieux comme valeur. Les noms, les marques de fabrique et les étiquettes sont les garanties de maisons responsables et ont votre protection en achetant.

Trouvez les Lettres Manquantes cette Semaine

Quand vous les aurez trouvées, elles épelleront **FALCON OILS**

Nous avons omis à dessein dix lettres des annonces paraissant dans cette page. Une fois trouvées et mises dans l'ordre voulu, ces lettres donneront les mots FALCON OILS. Lisez les annonces très attentivement et trouvez les lettres manquantes. Inscrivez-les en mentionnant les mots et les noms des annonces où les lettres ont été omises et adressez immédiatement votre réponse à la "Liberté", 619, ave. McDermot, Winnipeg. On tiendra compte à la fois de l'exactitude, de la netteté et de l'originalité. Les réponses seront examinées par un comité impartial et les noms des gagnants seront publiés dans deux semaines. Les employés du journal et les membres de leurs familles ne peuvent prendre part au concours. Les réponses doivent nous parvenir au plus tard samedi de la semaine prochaine, à 10 h. du matin.

LES PRIX SERONT ACCORDES COMME SUIT:

1er prix, $3.00 2ème prix, $2.00 3ème prix, $1.00 4ème prix, $1.00

Concours de Lettres Manquantes

Pour la semaine du 13 avril 1932

LETTRES MANQUANTES

N omis dans "téléphone"—Dubois Dyers and Cleaners.
E omis dans "nouveaux"—Moore's Taxi.
A omis dans "cheque"—Frank H. Wiley.
L omis dans "valeurs"—Clover Leaf Salmon.
B omis dans "balance"—Spivak Motor Sales.
R omis dans "durée"—E. Nesbitt Ltd.
O omis dans "histoire"—Lasker Bookshop Ltd.
S omis dans "familles"—McLaren Hotel.

NOMS DES GAGNANTS

1er prix: $3.00—Mlle A. Simon, Couvent St-Joseph, Fannystelle, Man.
2e prix: $2.00—M. J. Bohémier, 721, ave. Cartier, Maillardville, C.-B.
3e prix: $1.00—Mlle R. Godard, 202, rue Dumoulin, Saint-Boniface.
4e prix: $1.00—M. A. du Fayel, Haywood, Man.

Envoyez encore cette semaine

Cette page spéciale d'annonces paraît encore cette semaine. Essayez de nouveau de décrocher un de ces prix. N'oubliez pas que nous tenons compte de la netteté, de la correction et de l'originalité des réponses.

TRIBUNE LIBRE

Les salaires des instituteurs

Saint-Boniface, Man., 18 avril 1932

Monsieur le Directeur de la Liberté,
Winnipeg.

Cher monsieur,

La grande crise économique que nous traversons suscite aux corps administratifs des problèmes de solution assez difficile et non le moindre est celui qui pose la question de diminution des salaires des employés.

Des corporations privées, les gouvernements et les municipalités ont cru nécessaire de diminuer les salaires et l'on semble maintenant s'attendre à ce que les commissions scolaires emboîtent le pas. C'est la raison qui me fait écrire cette lettre, car j'ai cru qu'il était de mon devoir de rappeler au souvenir des contribuables de notre arrondissement scolaire certains faits passés et de les mettre ainsi en mesure de juger s'il est bien possible de trancher cette question aussi lestement que certains pourraient le croire.

Durant les années 1912, 1913 et 1914, nous avons traversé une ère de prospérité et à cette époque l'homme de métier gagnait de $5.00 à $6.00 par jour et le manoeuvre de $3.00 à $3.50 par jour; l'instituteur, lui, gagnait de $650 à $1,000 par année.

Plus tard, vers la fin de la guerre, en 1918 et 1919, les conditions de prospérité s'étaient encore intensifiées et l'homme de métier gagnait de 90 sous à $1.00 de l'heure et le manoeuvre de $4.00 à $5.00 par jour, tandis que les instituteurs ne gagnaient que de $800 à $1,200 par année, et même on exigeait alors que les débutants fassent un stage de deux ans à $600 par année, bien que possédant tous les diplômes nécessaires pour enseigner. Ce n'est qu'en 1920 que les instituteurs, après bien des représentations et des requêtes, ont enfin obtenu un traitement un peu plus à la hauteur de leur tâche et ont vu leurs revendications incorporées dans un règlement de salaires uniforme pour tous les arrondissements scolaires environnants.

Malheureusement, en 1926, les blocs de terrain F et G du plan 433, les impôts étant demeurés insoldés, furent repris par la ville de Saint-Boniface, et de ce fait notre commission scolaire se trouva perdre une source de revenu lui rapportant $19,000 par année. Ce fut, évidemment, un coup très rude à parer et pour le faire, notre commission scolaire du temps réduisit ses dépenses contrôlables au strict nécessaire et même à moins que le nécessaire, et malgré cela ne parvint de cette façon qu'à boucler un peu moins de la moitié de la perte et, alors, bien qu'à contre-coeur, elle s'attaqua aux salaires qu'elle diminua d'un seul coup de $9,150, égal à 13% du montant des salaires payés; le déficit de revenu se trouva ainsi à peu près comblé. Je serais curieux de savoir si à cette époque le conseil de ville a fait quelque chose du même genre pour parer sa part de l'échec.

Cette diminution de salaires de 1926 fut tellement forte, qu'aujourdhui, en 1932, avec onze instituteurs de plus, nous n'avons pas encore atteint le chiffre de salaires de 1926. Ceci veut dire que durant une période de vingt ans il ne s'est trouvé que six années durant lesquelles nos instituteurs n'ont pas été moins favorisés que leurs semblables.

Le tableau suivant donne le nombre d'instituteurs actuellement employés, le salaire annuel payé à chacun, si on distribue ce salaire annuel sur une période de douze mois, ce que je crois légitime, vu que les instituteurs doivent se sustenter pendant douze mois:

Instituteurs	Salaire annuel	Rétribution sur 12 mois
2	$ 950	$ 79.17
12	1,000	83.35
2	1,025	85.42
2	1,050	87.50
4	1,100	91.70
2	1,150	95.85
1	1,175	97.82
4	1,200	100.00
1	1,300	108.34
3	1,350	112.50
1	1,400	116.67
1	1,450	120.84
2	1,500	125.00
1	1,550	129.17
5	1,600	133.34
6	1,700	141.67
1	1,800	150.00
1	2,500	208.34
1	3,000	250.00

Pour résumer il y a:

29 instituteurs qui reçoivent de $79 à $100.

8 instituteurs qui reçoivent de $101 à $125.

13 instituteurs qui reçoivent de $126 à $150.

2 instituteurs qui reçoivent de $200 à $250.

Comme je le disais au début de cette lettre, les gouvernements et les municipalités ont diminué les salaires des employés; or, si la raison qui les a fait agir ainsi vaut pour les commissions scolaires, la réduction des salaires des instituteurs s'imposerait; mais, même alors, il faudrait que la question soit traitée avec justice et équité. Il ne faudrait pas, par exemple, qu'une certaine classe de salariés souffre plus qu'une autre des circonstances pénibles que nous traversons. Pour en arriver à ce résultat, il faut que l'on prenne en considération la valeur du service qui est donné et si, précédemment, il était mal payé ou qu'antérieurement il aurait déjà été taxé, il faudrait en tenir compte.

Toute cette question de réduction de salaires demande une étude sérieuse, et surtout qu'on n'y mette pas d'étroitesse d'esprit, mais bien au contraire de la largeur de vues. Il s'agit de mettre de l'équilibre dans nos affaires et non pas de les mettre au pis pour tout le monde. Pour donner un exemple: un instituteur qui gagne $1,600 par année, si vous le taxez de 10%, vous le privez d'un revenu de $160, ce qui est près du montant d'impôts que paye le propriétaire d'une résidence ordinaire. En d'autres termes, cet individu contribue indirectement au payement des impôts, à lui seul, un montant à peu près égal à celui qu'on impose pour une propriété de valeur moyenne.

En écrivant cette lettre, M. le Directeur, je n'ai pas l'intention de plaider la cause des instituteurs, car je ne crois pas qu'ils aient besoin de moi pour faire la défense de leurs intérêts, mais je veux tout simplement rappeler aux contribuables des événements passés qui reprennent de l'importance aujourd'hui et leur demander que dans ces temps tristes que nous vivons, ils ne laissent pas s'infiltrer d'animosité dans leurs discussions, mais que bien au contraire nous y mettions tous de la mesure et de la justice.

Je vous demanderais, M. le Directeur, de publier cette lettre dans le prochain numéro de votre intéressant journal.

Sincèrement à vous,
J.-A. MARION,
Président de la Commission Scolaire de St-Boniface.

Culture physique

— A mon avis, monsieur, vous ne devez pas faire assez de marche!

— Quelle blague, docteur!... Je suis fabricant d'escaliers!

Définition

On parlait devant Calino des lettres anonymes. Et chacun de formuler sa protestation.

A son tour, Calino prend la parole et, avec une indignation convaincue:

— Vous avez raison. La lettre anonyme! Voulez-vous mon avis sur son compte?... La lettre anonyme, c'est une infâmie qui n'a pas de nom...

Feuilleton de la "Liberté" No 2

Le Fiancé Inconnu

Par MAURICE BOUE

(Suite)

— Ne me reconnais-tu pas? C'est moi, Jeannine!

Mais elle n'a pas le temps de s'attendrir. L'automobile du château est là. Le chauffeur lui est inconnu. C'est une nouvelle figure. C'est dommage. Elle voudrait bien questionner Jean; mais celui-ci est ce qu'il fut toujours: roide et muet. Il glace. Jeannine se tait et monte en voiture.

Un ronflement sourd et l'auto part. On traverse quelques rues proprettes. Des femmes, sur le seuil des portes, contemplent la voiture. Certaines reconnaissent Jeannine et lui sourient.

On pénètre dans la campagne.

Et voici, parmi la verdure, la masse blanche et ensoleillée du château. La limousine s'engage dans l'allée principale et s'arrête devant le perron.

Jeannine saute, joyeuse maintenant, et cherche des yeux son cher papa. Elle réprime aussitôt un mouvement de déception.

Son père n'est pas là où elle espérait le voir. Elle pensait qu'au bruit de l'auto il serait venu à elle, avec la même impatience qu'elle éprouve à le revoir.

Il n'est pas là! C'est vrai, il est souffrant! Sa maladie serait-elle si grave?

Jeannine tremble en gravissait les marches du perron. On lui ouvre la porte.

Un laquais a averti les hôtes.

Et voici une forme blanche. C'est Mme la comtesse de Langeais, sa belle-mère.

— Bonjour Jeannine.

La petite pensionnaire, émue, balbutie:

— Bonjour, Madame.

— Madame! répète la comtesse sur un ton de reproche; ne suis-je pas votre mère, Jeannine?

— C'est vrai, pardonnez-moi, ma mère. Je suis si trouble, si inquiète.

— Et pourquoi donc, mon enfant?

— J'espérais voir mon père et son absence me fait craindre que son état ne soit très grave.

— Ne craignez rien, Jeannine.

— Ah! il va bien! merci, madame, merci, ma mère!

— Seulement, mon enfant, vous ne verrez pas votre père ce soir...

— Je ne le verrai pas?

— Non. Votre père a consigné sa porte aujourd'hui. Il va mieux et il a profité de cette amélioration pour mettre en ordre ses papiers et terminer, je crois, un travail urgent.

— Il ne savait pas que j'arrivais aujourd'hui?

— Mais si, mon enfant.

— Et il n'a pas autorisé qu'on m'introduise auprès de lui dès mon arrivée?

— Non. Sa consigne a été: "Je ne suis ici pour personne."

— Pas même pour sa petite Jeannine?

— Sans doute mon enfant. Mais pourquoi cette insistance? Vous verrez votre père demain.

— Ah! madame!... pardonnez-moi, ma mère, je vous en supplie, dites-moi... on me cache quelque chose... Mon pauvre papa va mal? dites-moi, ma mère...

— Mais non. Pourquoi cette question?

— Mais il me semble que si mon père était dans un état satisfaisant, il m'autoriserait à le voir...

— Ne vous inquiétez pas, Jeannine. Le comte de Langeais, depuis sa maladie, a des idées parfois bizarres; il est nerveux, surexcitable, peu abordable en un mot.

— Est-ce vrai? demanda Jeannine d'une voix que l'inquiétude faisait trembler.

La comtesse se redressa et avec une certaine hauteur:

— Mais, mon enfant, dit-elle, mettriez-vous en doute ma parole?

— Oh! ma mère, pardonnez-moi, je vous prie. Cette idée ne me viendrait pas à l'esprit; ce que je supposais et ce que je crains c'est que, pour ne pas m'effrayer, vous me cachiez l'état de santé réel de mon père.

— Non, telle n'est point la réalité, trancha la comtesse. Votre père va mieux, mon enfant, et vous le verrez demain. En attendant, nous allons nous occuper de votre installation. Suivez-moi.

Jeannine baissa la tête et accompagna docilement sa belle-mère. Les deux femmes pénétrèrent dans une vaste chambre richement meublée, où une jeune fille lisait, mollement étendue sur un sopha.

— Voici votre soeur Claire, dit Mme de Langeais. La reconnaissez-vous?

— Mais oui, ma mère.

Jeannine avait vu la fille de Mme Ambert l'année précédente. Claire avait un aspect garçonnier. Ses cheveux noirs et ses yeux de braise accentuaient la dureté de ses traits anguleux. Très sportive, très décidée, très volontaire même, elle apparaissait près de la petite Jeannine, douce et timide, comme son vivant contraste.

— Bonjour, Claire, dit Mlle de Langeais en s'inclinant.

Mlle Ambert lui serra les phalanges dans un vigoureux "shake hand" qui arracha un petit cri de douleur à la pensionnaire.

— Bonjour, Jeannine, répondit-elle un peu brusquement; mais en riant. Mais ai-je fait mal?

— Non, Claire, mais j'ai été surprise.

— Vous êtes toujours aussi timide, je vois. Je changerai cela. Je ferai de vous une femme, une vraie femme.

La vraie femme était plutôt un homme: mais Jeannine contemplait avec respect et presque avec admiration, cette jeune fille de caractère.

— En attendant l'heure du dîner, dit la nouvelle Mme de Langeais, Jeannine pourrait s'occuper de son installation.

Elle sonna.

Une femme de chambre parut:

— Julie, dit la maîtresse de céans, vous allez conduire Mlle de Langeais dans les appartements qui lui sont réservés. Vous monterez les bagages.

Les appartements en question ne se composaient que d'une chambre à coucher et d'une sorte de boudoir modestement meublé. En pénétrant dans la première, la petite pensionnaire eut un tressaillement. C'était là que sa chère maman était morte.

Elle se recueillit comme au seuil d'un temple, puis elle parcourut la chambre du regard. Tous les anciens souvenirs qui eussent pu rappeler la défunte avaient disparu.

Jeannine sentit un froid glacial envahir son coeur. Elle se trouva si seule, si abandonnée! Il lui sembla qu'elle était subitement transportée dans une pays étranger où toute chose avait un aspect hostile.

Le seul être qui eût pu la réconforter — ce père qu'elle aimait tant — restait invisible.

Pourquoi? Il savait pourtant que sa Jeannine devait arriver ce jour-là. Etait-il, comme elle l'avait cru un instant, plus malade qu'on ne l'avait dit? Mais alors, on eût pu, on eût même dû la conduire à son chevet. Sa place était là, puisqu'elle, était sa fille.

La nouvelle comtesse de Langeais semblait s'opposer à ce que la pensionnaire vît l'auteur de ses jours.

C'était là pour la jeune fille un nouveau sujet d'inquiétude et une énigme.

Elle devinait qu'on l'exilait derrière une barrière invisible. Mme Ambert avait une volonté de fer et tout courbait, dans le château, devant elle. Il suffisait de voir ce profil impérieux, au nez en bec d'aigle, au menton proéminent, pour deviner la maîtresse femme née pour le commandement.

Même lorsque sa voix s'adoucissait, les paroles étaient prononcées de telle façon qu'on n'avait qu'à s'incliner si l'on ne voulait braver la dictatrice.

Jeannine, à défaut de la clairvoyance, cette vertu de l'âge mûr, possédait à un degré supérieur, comme nous l'avons dit, l'intuition, cette autre double vue mystérieuse qui permet à la vierge comme à l'enfant de pressentir le danger et de l'éviter.

Isolée dans cette chambre vide, elle ressentait une sorte de vague pressentiment. Elle avait l'impression d'un péril. Une sorte de mystère tragique l'enveloppait comme ces atmosphères humides qui glacent lorsqu'on descend dans un caveau.

Ce mystère, quel était-il?

Elle eût été bien embarrassée de le dire.

Mais il y avait comme un avertissement occulte dans cette chambre où était morte la première comtesse de Langeais.

Soudain, une porte s'ouvrit.

Jeannine sursauta.

Ce n'était que la femme de chambre.

Celle-ci s'excusa de n'avoir point frappé. Elle ignorait que la jeune fille fût là. Derrière elle un homme portait des valises. Il les déposa dans un coin de la chambre.

Les deux domestiques observèrent la jeune fille à la dérobée, d'un air sournois, sans mot dire.

Jeannine, ici encore, crut deviner une hostilité. Elle eût voulu parler; elle n'en eut ni la force, ni le courage.

— Madame la comtesse attend Mademoiselle dans la salle à manger, dit la femme de chambre.

Jeannine descendit.

C'était l'heure du dîner.

Le repas fut calme. La comtesse de Langeais siégeait, comme une impératrice, entre sa fille et Jeannine. Le service était assuré par deux domestiques sévèrement stylés.

Aucune parole ne fut prononcée.

Après le dessert, Mme de Langeais décréta:

— Jeannine, vous êtes fatiguée. Si vous éprouvez le désir de vous retirer dans vos appartements, je ne m'y oppose pas.

C'était presque un ordre. La jeune fille s'inclina. Elle salua sa belle-mère et sa demi-soeur et se retira. Elle aspirait, du reste, à la solitude et au repos.

Elle rentra donc dans sa chambre à coucher et ferma la porte à double tour. Puis elle tira d'une de ses malles un livre de chevet, s'assit dans un fauteuil et lut pour calmer ses pensées en désarroi. La fatigue aidant, elle s'endormit.

Le royaume des songes envahit celui de la réalité.

Jeannine n'avait jamais chéri que sa mère et son père; mais son coeur vierge pressentait l'amour pur tel que le conçoivent les âmes nobles. Souvent elle avait évoqué la blanche et éblouissante silhouette d'un de ces chevaliers de légende, entrevus dans les romans. Elle l'imaginait beau et brave comme Lohengrin. Il viendrait à elle parce qu'il la savait isolée et presque abandonnée; il lui tendrait une main secourable en lui disant comme dans ce conte charmant et symbolique de la Belle au Bois-Dormant:

"Vous dormez, ma douce princesse? Eveillez-vous!"

Et elle s'éveillait.. en rêve.

Elle suivait ce chevalier vêtu comme un page. De somptueux palais lui apparaissaient, dans des pays lointains, très lointains.

Le page-chevalier se changeait en roi et la faisait asseoir sur un trône enrichi de diamants, cependant que des musiques exquises montaient dans la nuit.

A ce moment, un craquement sourd troubla la féerie.

Jeannine s'éveilla. Le rêve qu'elle venait de faire était encore si frais dans sa mémoire qu'elle n'eût pu dire, à ce moment, si le bruit entendu faisait partie du songe ou de la réalité.

Toujours étendue dans le fauteuil, brisée de fatigue, incapable du moindre mouvement, elle allait se rendormir lorsque, dans l'obscurité de la chambre, elle vit passer une forme blanche.

Elle ouvrit la bouche pour crier, mais aucun son ne sortit. Glacée de terreur — car elle était aussi craintive que timide — elle suivait du regard l'étrange apparition: c'était une femme vêtue d'une sorte de large peignoir pâle qui avait l'aspect d'un suaire.

L'inconnue s'était arrêtée devant le lit. Jeannine la vit distinctement étendre la main vers un flacon d'eau déposé sur la table, puis se retirer sur la pointe des pieds, passant devant Jeannine sans la voir.

La petite pensionnaire ne savait que croire. La peur la clouait sur place. Des yeux, elle suivait la forme blanche qui gagnait un coin obscur de la chambre.

Elle cherchait à distinguer les traits de l'inconnue; mais celle-ci sembla peu à peu entrer dans l'ombre et s'y confondre, pour disparaître enfin.

De nouveau un craquement sourd. Et ce fut tout.

Jeannine tremblait de peur, enfouie dans son fauteuil. Elle eût voulu se lever, appeler à l'aide; mais ses forces l'avaient abandonnée. Elle se sentit défaillir.

Lorsqu'elle reprit connaissance, elle regarda autour d'elle.

La chambre était toujours plongée dans l'obscurité et silencieuse.

— Aurais-je rêvé? se demanda la jeune fille. Mais non. J'ai vu et j'ai entendu. Quelqu'un a pénétré ici durant mon sommeil. Mais comment? J'ai fermé les deux portes et les fenêtres sont closes.

Elle fit appel à sa volonté. Elle se leva et tourna le commutateur électrique.

La bonne et généreuse lumière qui chasse les fantômes envahit la chambre.

Jeannine ouvrit les meubles, se pencha sous la table et le lit, souleva les tentures. Elle ne découvrit rien d'insolite. Elle examina les deux portes: celles-ci étaient toujours fermées à double tour et les clés étaient dans les serrures.

Par où l'inconnue était-elle entrée et sortie? La jeune fille sentit la terreur la gagner. Elle fit de nouveau appel à sa volonté.

Elle eût voulu se persuader qu'elle avait rêvé, que cette apparition s'était superposée à la précédente, à celle du prince lointain. Mais elle se souvenait trop bien avoir entendu le bruit qui l'avait éveillée, elle avait trop bien vu la forme blanche qui s'était dirigée vers son lit.

Bientôt elle eut la certitude qu'elle ne s'était pas trompée. En effet, avant de s'étendre dans le fauteuil elle avait bu une gorgée de l'eau contenue dans la carafe déposée sur la table. Or, le verre qu'elle avait laissé sur le coin avait été remis à sa place par une main étrangère.

L'impression d'un péril inconnu se précisa dans l'esprit de la pauvre enfant. Elle se perdit en conjectures sur l'identité de la personne qui entrait dans sa chambre d'une si mystérieuse façon.

Un instant l'idée lui vint que le fantôme de sa mère hantait le château; mais elle la repoussa.

— S'il en était ainsi, si les morts pouvaient revenir, se dit-elle, maman ne voudrait pas effrayer sa petite Jeannine. Elle aurait eu un signe affectueux pour son enfant qui garde si fidèlement son souvenir.

— Mais alors, répétait une autre voix, qui est-ce? Si ce n'était pas une entité dite surnaturelle qui est apparue, comment un être matériel a-t-il pu pénétrer dans la chambre, toutes portes et fenêtres closes?

Cette énigme plongeait la jeune fille dans une profonde perplexité. La chambre désormais éclairée apparaissait calme et sans mystère. Jeannine la connaissait, du reste, puisqu'elle y avait vécu près de sa mère. Ces murs ne pouvaient cacher un passage secret; elle l'aurait su.

Elle n'osa plus fermer les yeux et elle resta assise dans son fauteuil jusqu'au lever du jour.

Au petit déjeuner, elle retrouva sa belle-mère toujours froide et hautaine.

— Pourrai-je voir mon père, aujourd'hui, ma mère? demanda-t-elle d'un ton suppliant.

Mme de Langeais réfléchit un instant et, prenant une subite décision, répondit sèchement.

— Oui, mon enfant

Elle sonna un domestique.

— Demandez à M. le comte s'il peut nous recevoir, ordonna-t-elle.

Quelques instants après le valet apportait une réponse affirmative.

Jeannine eut un soupir de soulagement. Une vive rougeur d'émotion et de joie colora ses joues pâles.

— Suivez-moi, mon enfant, dit la comtesse.

Les deux femmes, après avoir traversé les couloirs sombres et silencieux, pénétrèrent dans une chambre où le soleil entrait joyeusement.

Jeannine, un peu éblouie, distingua d'abord un pupitre chargé de papiers épars. Dans un coin, un homme au front ridé, aux traits émaciés, était affalé, dans un fauteuil, comme écroulé.

Jeannine eut peine à reconnaître en ce vieillard précoce le comte de Langeais.

Elle courut à lui toute frémissante d'émotion et d'affection.

— Papa! mon cher papa! s'écria-t-elle, d'une voix tremblante.

Il leva sur elle des yeux atones et balbutia quelques mots inintelligibles; mais il ne bougea pas et ses bras restèrent inertes.

— Mon cher papa, dit Jeannine, étonnée d'être reçue si froidement, ne me reconnaissez-vous pas?

— Oui, oui, dit-il, d'un air maussade. Bonjour, Jeannine.

Il la regardait d'un air indifférent et las.

La jeune fille ne savait que penser.

— Etes-vous encore souffrant, papa? J'espérais que votre état s'était amélioré.

Il haussa légèrement les épaules:

— Je vais mieux, en effet. Merci.

Il semblait lointain et sa parole avait l'intonation cassante d'un homme que la conversation ennuie et qui, distrait, poursuit une idée.

— Et puis-je vous demander, mon cher père, continua Jeannine, quelle est votre maladie? Pardonnez-moi cette question, je suis si inquiète...

— Ne vous occupez pas de cela, mon enfant, trancha le comte. Je vais mieux.

— Mais...

Jeannine ne continua pas sa phrase. Elle ne savait plus, en réalité, que dire. Son père lui apparaissait distant. Ici encore, la pauvre enfant sentait qu'une barrière invisible la séparait de tous les hôtes du château. Elle était l'intruse, l'étrangère perdue parmi des gens qui parlent une autre langue et dont la mentalité est toute différente.

Son père avait changé à la fois physiquement et moralement, au point qu'elle eût pu se demander si un autre homme ne s'était pas substitué à M. de Langeais.

Mais tout doute devait être écarté. Bien qu'une vieillesse rapide eût flétri, presque soudainement, le visage du comte, c'étaient toujours les mêmes traits: le nez légèrement aquilin, le front large, les lèvres fines, les yeux noirs. Mais dans ces yeux, le regard, le sourire heureux de jadis s'était éteint pour faire place à un rictus où l'on n'eût pu dire s'il y avait de l'amertume ou de la cruauté.

Quant à la taille élancée du beau cavalier d'antan, elle s'était courbée, ramassée sur elle-même, comme si l'épine dorsale avait été brisée.

C'était la lugubre, la sinistre caricature du comte de Langeais. La jeune fille regardait son père et une immense douleur envahissait son coeur.

— Mon cher papa, dit-elle enfin, je devine en vous la souffrance, une souffrance inconnue, profonde.

"Je sais que vous êtes entouré de soins vigilants; mais je vous demanderai la grâce d'aider ma mère et tous ceux qui veillent sur votre santé."

Elle attendit la réponse.

Le comte resta impassible, le regard fixe dans le vague. Jeannine se demanda: "Serait-il fou?" Mais rien dans l'attitude et les gestes ne décelait la démence. Il est vrai que les dérangements cérébraux se manifestent de façons fort différentes.

— Ne me reconnaissez-vous pas, mon père, ne reconnaissez-vous pas votre petite fille?

Le comte eut un geste d'homme excédé.

— Mais si, Jeannine, dit-il un peu sèchement. Pourquoi ne vous reconnaîtrais-je pas?

Cette fois encore, elle ne sut que répondre. Elle se tourna vers Mme de Langeais qui restait muette, dans l'attitude figée du Commandeur. Au regard interrogateur de la jeune fille elle opposa un mutisme impénétrable.

L'énigme qui enveloppait Jeannine depuis son retour au château, au lieu de se dissiper, devenait plus profonde et plus sombre.

La jeune fille eut un sursaut de volonté. Elle voulait savoir.

— Je vous en prie, mon père, parlez-moi! Votre silence m'inquiète tant!... Il me semble que vous me cachez quelque chose... pour m'éviter un chagrin peut-être... mais ne suis-je pas votre enfant? N'ai-je pas le droit et le devoir de m'informer de votre état, de vous soigner, de vous guérir?

Comme M. de Langeais restait toujours silencieux, elle continua:

— Il me semble, mon bon père, qu'un mystère plane sur le château, qu'un malheur est caché dans l'ombre. Malgré la sollicitude de ma mère, je me sens comme dépaysée. Je croyais vous retrouver comme naguère et vous me semblez si changé! Je ne sais que penser. Pardonnez-moi, mon père, ces paroles qui pourraient paraître insensées et qui traduisent mon état d'âme, et veuillez les attribuer surtout à la crainte que j'ai de vous savoir malade. Rassurez-moi, mon bon père, au nom de ma pauvre maman qui nous était si chère à tous deux! Je vous en supplie, parlez!

Elle se tut. Le comte la regardait avec une froideur qui la glaça. Il avait l'attitude d'un étranger indifférent qui, par son silence, cherche à éloigner le gêneur.

Et de fait, tel était bien son sentiment, car, après avoir esquissé un léger haussement d'épaule, il dit d'une voix lasse:

— Laissez-moi, Jeannine.

L'orpheline sentit les larmes lui monter aux yeux. Elle se détourna pour que son père ne vît pas ses paupières humides.

A ce moment, Mme de Langeais prononça de cette voix qui n'admettait pas de réplique:

— Venez, Jeannine, votre père a besoin de repos et vous le fatigueriez en prolongeant cet entretien.

— C'est vrai, ma mère, excusez-moi de n'y avoir pas songé.

Elle se tourna une dernière fois vers le comte:

— Au revoir, mon cher père, dit-elle avec une infinie et douloureuse douceur; je souhaite de tout coeur votre prompt et complet rétablissement...

Il hocha la tête et, sans un remerciement, il dit:

— Au revoir, Jeannine.

Le vide

De longs mois s'étaient écoulés.

Le comte de Langeais ne quittait pas ses appartements. Un domestique lui portait des repas frugaux.

Jeannine ne pouvait voir son père que certains jours. Chaque fois, elle l'avait retrouvé froid et distant, comme lors de son retour. Elle ne s'expliquait pas l'immense changement moral et physique qui s'était opéré en lui. Son chagrin et ses appréhensions en étaient décuplés.

D'autre part, sa seconde mère était devenue de plus en plus rude à son égard. Au début, la comtesse avait eu quelques égards; mais peu à peu elle s'était accoutumée à considérer Jeannine au même titre qu'une femme de chambre à qui l'on donne des ordres.

La pauvre enfant était devenue la petite Cendrillon de la maison. On lui "confiait" certains travaux en retard que le personnel dédaignait de faire. Jeannine, timide et soumise, s'inclinait. C'était désormais, pour elle, la vie monotone de province. Son unique consolation était d'errer dans le parc désert qui lui rappelait le temps heureux où sa mère et son père la chérissaient et où elle les réunissait dans un même amour. Elle se sentait aujourd'hui si seule, si abandonnée! C'était autour d'elle le grand vide sans espoir.

A part Jean, roide et muet, qui était venu la chercher à sa sortie du pensionnat, toute la domesticité du château avait été renouvelée. Les anciens et fidèles serviteurs avaient été congédiés. Partout, des offices aux combles, c'étaient des visages nouveaux, renfrognés, hostiles ou méprisants.

Certes, Jeannine voyait chaque jour sa demi-soeur Claire Ambert, mais celle-ci — orgueilleuse au coeur dur — la considérait comme une intruse qu'elle écrasait de sa protection, quand elle n'en faisait pas son souffre-douleur.

Cependant, il fallait le reconnaître, si cette jeune fille au caractère autoritaire et garçonnier était méchante, c'était inconsciemment. Elle estimait être, avec sa mère, dont elle était le portrait vivant, la maîtresse absolue du domaine. Le reste n'était pour elle que valetaille taillable et corvéable à merci.

Elle eût trouvé très naturel qu'on lui dit comme au lion de la fable:

"Vous leur fîtes, seigneur, en les croquant beaucoup d'honneur."

Parfois elle faisait de Jeannine sa confidente:

— Il y a quelque temps, à Dinard, j'ai rencontré un jeune homme qui m'a fait une cour assidue. Nous le verrons. Il est charmant, et il m'aime éperdument. Voyez donc, Jeannine, ce qu'il m'écrit.

Et elle montrait à la petite Cendrillon des lettres dans lesquelles s'épanchait un coeur confiant.

— On doit être heureuse lorsqu'on est aimée, disait naïvement Jeannine.

— Peuh! on s'habitue à tout. Avec les hommes, voyez-vous, Jeannine il n'y a qu'une tactique: il faut se laisser aimer, sans aimer. Car dès qu'ils deviennent que vous vous attachez, ils vous dédaignent. C'est une chasse: si vous courez derrière eux, ils fuient; si vous fuyez, ils vous poursuivent.

— Est-ce vrai?

— Certainement, la femme, si elle veut triompher en amour, ne doit jamais se laisser saisir. Elle doit toujours, au contraire, avoir l'air de la proie qui échappe.

— Mais pourtant, Claire, j'ai lu dans certains romans que les fiancés s'aimaient mutuellement, qu'ils vibraient à l'unisson d'un amour pur et sincère, qu'ils se chérissaient d'une égale affection. Ils se confiaient leurs peines et leurs espoirs dans une même effusion.

— Ah! ah! ricanait Claire, ces sentiments-là ne se trouvent que dans les romans. Tout autre est la réalité. L'homme n'aime que ce qu'il désire; il méprise dès qu'il possède, qu'il s'agisse du bonheur ou de l'amour.

— Mais alors, Claire, le bonheur n'est guère possible, puisque si je comprends bien, la femme doit aimer sans être aimée ou être aimée sans aimer.

(A suivre)

Le nouveau TracTracTeur se met en évidence dans les travaux ardus

Le TracTracTeur McCormick-Deering, Modèle T-20, qui a été annoncé dernièrement, est ici montré faisant le genre de travail ardu pour lequel il a été spécialement conçu. Le travail sur le versant des collines escarpées, ou sur du terrain sablonneux, humide et très mou, fait ressortir le meilleur qui soit dans ce puissant tracteur-chenille, qui est particulièrement remarquable par son dessin compact, sa facilité de contrôle, son accessibilité et sa belle apparence.

Le tracteur pivote sur l'une ou l'autre chenille, permettant ainsi à l'opérateur de faire un tour complet dans un rayon de 6 pieds. Le fait de pouvoir ainsi tourner court [illegible] Il y a quarante [illegible] entièrement sur des coussinets à billes. Le TracTracTeur fonctionne avec de la kérosène ou de la gazoline. Les embrayages à gouverner à disque simple et les freins de direction dans le compartiment arrière du bâti principal introduisent une caractéristique de direction distinctive pour les tracteurs type chenille.

PETITES ANNONCES

AU SACRE-COEUR

Le 3 mai

"L'Ame de Thérèse" est le titre du drame que rendront quelques élèves de l'école du Sacré-Coeur, dans la salle paroissiale, le mardi 3 mai, à 8 h. 20 du soir, sous les auspices de la commission scolaire.

"L'Ame de Thérèse" est l'histoire d'une âme appelée à se sanctifier à l'ombre du cloître. Quelques passages de cette pièce sont d'une émotion saisissante: toute jeune encore, l'héroïne du drame, Thérèse, se voit dans l'alternative ou de faire ses adieux à un père qu'elle chérit, ou d'abandonner le projet qu'elle nourrit depuis longtemps de se consacrer à Dieu: elle lutte et pleure mais, à travers ses larmes, une joie la transfigure. Chaque vers se fait remarquer par la grâce et la délicatesse des sentiments exprimés. De cette pièce ressort une leçon admirable de confiance en la toujours paternelle providence de Dieu envers les siens.

Les chants divers qui se font entendre au cours de la représentation, le décor de la scène et le tableau final seront de nature à plaire à un auditoire avide de beauté élevante.

La comédie: "Une fille des muses", égaiera la soirée aux dépens d'une fillette qui rêve d'une "bonne" savante.

Une jolie saynète, "Un concours de bébés", représente huit petites "mamans" improvisées qui se disputent l'honneur de recevoir un prix décerné à leur poupon.

Egalement inscrits au programme: chant, duo et trio de piano, récitations françaises et anglaises.

Le programme semble fait pour satisfaire tous les goûts... Venez en grand nombre encourager les jeunes artistes et contribuer à une oeuvre patriotique par excellence: le soutien de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Une matinée, pour les enfants, aura lieu le dimanche 1er mai, à 3 h. de l'après-midi.

Bouvier-Proulx

Hier, M. Armand-Hermann Bouvier unissait sa destinée à Mlle Elvia Proulx. M. Emeric Bouvier, de Saint-Georges-de-Châteauguay, et M. Lucien Bouvier, de Saint-Jean-Baptiste, servirent de témoins. Le R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., célébra la messe des époux à 6 h. 45.

Nos meilleurs souhaits aux nouveaux mariés.

Ligue de Quilles

Le samedi 16 avril, membres et amis de la ligue se réunissaient dans les salles de l'"Amicus Club" pour clore officiellement et gaiement la saison.

L'assistance d'environ quarante, après s'être amusée de divertissements variés, fut témoin durant le goûter de la présentation d'abord des prix de bridge et ensuite de quilles.

Se distinguèrent au bridge: Miles A. Pambrun et H. Jobin, et MM. Murray Keays et D. Belair.

Aux quilles furent victorieux:

Pour 1er prix d'équipe: M. L. Comeau (capitaine), Mlles M. Quinn et L. Bédard, M. G. Léveillé.

Pour 2ème prix d'équipe: M. G. Bédard (capitaine), Mlles J. Blanchard et J. Vien, M. G. Gauthier.

Pour hautes moyennes: Mlles H. Léger, 169; J. Vien, 167; N. Morier, 151; MM. D. Belair, 199; P. L'Heureux, 195; H. Sala, 192.

Pour records — Haute partie: Mlle Y. Sala, 277; M. G. Bédard, 354. Hautes trois parties: Mlle Y. Sala, 636; M. P. L'Heureux, 740.

Le président, M. Paul L'Heureux, et aussi M. Gatien, surent féliciter les gagnants de leurs succès, et remercier tous ceux présents de l'encouragement témoigné à notre ligue.

La soirée terminée, le mot d'ordre fut général: "A l'automne prochain! A terre les quilles!"

Au théâtre Walker

MAUDE ADAMS,
qui jouera samedi au "Walker", dans le "Marchand de Venise"

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

L'assemblée mensuelle de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises aura lieu le mercredi 4 mai, à 2 h. 45 de l'après-midi.

La semaine prochaine, nous annoncerons une assemblée avec programme récréatif qui aura lieu le soir, pour le bénéfice des personnes dans l'impossibilité d'assister aux réunions de l'après-midi.

Cercle Molière

Le 16 courant, le Cercle Molière donnait son avant-dernière soirée de la saison; nombreux étaient les sociétaires présents.

Les affaires courantes ayant été réglées, on passa à la partie récréative arrangée par les soins de Mlle I. Benoist.

Deux morceaux de chant par M. Lucien Daoust, accompagné au piano par Mlle Laura Brodeur: "Tu diras un bonjour pour moi", et un fox trot chanté, "Ne pleure plus, ma mie", tous deux d'excellente exécution.

Ensuite, un spirituel divertissement présenté par Mme Chauvière, vice-présidente, avec le concours de Mlle M. Tassé et M. C.-A. Lemay, qui tinrent la salle en hilarité d'un bout à l'autre.

Mlle Flavie Savoie, accompagnée au piano par M. Marius Benoist, chanta les deux airs suivants: "Mon coeur s'ouvre à ta voix", tiré de "Samson et Dalila", de Saint-Saëns, et la chanson de Florian.

Les artistes furent remerciés par le président, au nom des personnes présentes, car tout le monde prit le plus vif plaisir à ce qui fut offert au cours de cette réunion.

LE SECRETAIRE.

Le "Marchand de Venise" au Walker

M. le gérant C.-P. Walker est heureux d'annoncer l'engagement extraordinaire, pour les deux représentations du samedi 30 avril seulement, de Maude Adams et Otis Skinner dans le "Marchand de Venise".

Pendant des années, Maude Adams fut l'idole du théâtre américain. A l'apogée de sa carrière, elle prit sa retraite et l'on craignait qu'elle ne se fît plus entendre sur la scène. L'automne dernier, elle annonça son retour au théâtre dans le rôle de "Portia", du "Marchand de Venise".

Cette comédie de Shakespeare, la plus renommée et la plus étudiée, est un choix idéal et tous les amateurs de théâtre, jeunes ou vieux, verront avec intérêt Maude Adams dans le rôle de "Portia", et Otis Skinner dans celui de "Shylock". Miss Adams a vu à tous les détails de la production. Les costumes, reproduits de peintures médiévales adaptées à la pièce, sont uniques; les effets de lumière, inventés par cette femme de talent, tout simplement merveilleux.

"Mothers' Auxiliary" du Collège Saint-Paul

Dans l'auditorium du collège, dimanche prochain, 1er mai, à 8 h. 30 du soir, le Club des Trois Mousquetaires donnera un concert au bénéfice du Collège.

Au programme, une comédie: "On gèle une belle-mère" (Freezing a Mother-in-law); un acte de vaudeville, pantomime et tours acrobatiques; chant, musique et danse (gigue de la Rivière-Rouge).

Tous et toutes sont cordialement invités à venir se récréer tout en aidant selon leurs moyens, au bien-être de nos jeunes gens.

Reconnaissez pour vrais amis ceux qui s'affligent de vos malheurs, mais plus encore ceux qui ne s'affligent pas dans vos succès; plusieurs partagent les adversités de leurs amis qui portent envie à leur prospérité. — Socrate.

• • •

